



RAPPORT FINANCIER

FINANCIAL REPORT

Au 31 décembre 2017
As of December 31st 2017

2017

enveaTM - La marque du Groupe Environnement S.A
enveaTM - *The brand of the Environnement S.A Group*

A.P. ETLIN AUDIT
33, avenue Pierre Brossolette
94048 Créteil Cedex
Tél. : 33 (0) 1 41 78 50 00
mail : etlin@acofi.fr

Philippe COHEN
25, rue de l'Abbé Groult
75015 PARIS
Tél : 33 (0) 1 40 47 66 38
mail : pcohen@alexma-audit.fr

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017**

ENVIRONNEMENT S.A.
111, boulevard Robespierre
78300 POISSY

Aux actionnaires de la société ENVIRONNEMENT SA,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ENVIRONNEMENT SA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie «Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels» du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} Janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Principes et méthodes comptables

- les notes 2.1.4.2 et 2.1.4.3 de l'annexe exposent les règles et méthodes comptables relatives aux fonds commerciaux ;
- la note 2.1.5.1 de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives aux titres de filiales et participations ;
- la note 2.2.1.5 de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la dépréciation des stocks ;
- la note 2.4.2.2 de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des affaires à l'avancement.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Estimations comptables

Votre société constitue des provisions pour couvrir les risques relatifs à la mise en œuvre des garanties clients telles que décrites dans la note 2.4.1.2 alinéa 3 de l'annexe ;

Nos travaux ont notamment consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir par sondages les calculs effectués par la société et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris et Créteil, le 25 avril 2018

Philippe COHEN
Commissaire aux Comptes



A.P. ETLIN AUDIT
Commissaire aux Comptes



Christine BUSSON



Alain-Philippe ETLIN

 **RAPPORT DE GESTION**

 **RAPPORT DE GOUVERNANCE**

 **RAPPORT SPECIAL**

enveda
2017

ENVIRONNEMENT S.A.
Siège social : 111, boulevard Robespierre
78300 Poissy

*Société Anonyme au capital social de 9.585.900 euros
divisé en 1.597.650 actions de 6 euros chacune
R.C.S. Versailles 313 997 223*

**RAPPORT DE GESTION COMPTES SOCIAUX ET GROUPE envea™ 2017
A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 15 JUIN 2018**

Mesdames, Messieurs et Chers Actionnaires,

Nous vous avons convoqué ce jour en assemblée générale mixte à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour

Ordre du jour relevant de la compétence de l'assemblée générale ordinaire

- Lecture des rapports du Conseil d'administration et des Commissaires aux comptes sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2017. Approbation des rapports du Conseil d'administration et des comptes afférents audit exercice. Quitus aux administrateurs.
- Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2017. .
- Lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions de l'article L.225-38 et de l'article L.225-42 du Code de commerce. Approbation du dit rapport.
- Affectation des résultats.
- Renouvellement de l'autorisation à donner au Conseil d'Administration à l'effet de procéder au rachat d'actions de la Société.

Ordre du jour relevant de la compétence de l'assemblée générale extraordinaire

- Autorisation à donner au Conseil d'Administration à l'effet de réduire le capital social par annulation des actions rachetées.
- Questions diverses.

I. EVOLUTION DES AFFAIRES ET DES RESULTATS

1. Situation de la Société Environnement SA durant l'exercice écoulé.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, notre Société a réalisé un chiffre d'affaires net de 47.055.451 Euros, contre un chiffre d'affaires de 44.312.567 Euros pour l'exercice précédent.

Les produits d'exploitation représentent un montant de 48.836.214 Euros contre 45.832.611 Euros lors de l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation s'établissent à 42.462.391 Euros contre 39.514.700 Euros au titre de l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation s'établit à 6.373.823 Euros soit 13,54 % du chiffre d'affaires, pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, contre un résultat d'exploitation de 6.317.910 Euros, soit 14,28 % du chiffre d'affaires, pour l'exercice précédent.

Les charges financières, hors effets de change, représentent 160.794 Euros (0,34 % du chiffre d'affaires) contre 188.744 Euros (0,43 % du chiffre d'affaires) pour l'exercice clos le 31 décembre 2016. Les effets de change sur les opérations financières ont un impact positif de 57.294 Euros, les opérations en devises de la société restant à des niveaux faibles. Les intérêts liés aux emprunts s'élèvent à 120.157 € (soit 0,26 % du chiffre d'affaires 2017).

Le résultat financier ressort en un profit de 2.199.155 Euros contre un produit de 27.986 Euros pour l'exercice précédent. Le versement de dividendes des filiales a représenté 2.262.254 Euros. La gestion de la trésorerie excédentaire de la Société a généré 20.169 Euros de produits financiers en 2017.

Le résultat exceptionnel est de 54.340 Euros contre 2.484 Euros en 2016.

Après affectation des produits et charges financiers, des produits et charges exceptionnels, le bénéfice net ressort à 7.308.371 Euros contre un bénéfice net de 5.181.019 Euros pour l'exercice précédent.

En application des dispositions de l'article 39-4 et 39-5 du Code Général des Impôts, nous vous informons que les montants comptabilisés concernant la taxe sur véhicules particuliers des sociétés et les amortissements excédentaires s'élèvent respectivement à 15.484 Euros et 43.828 Euros.

2. Situation du Groupe envea™ durant l'exercice écoulé.

Les comptes consolidés au 31 décembre 2017, font apparaître un chiffre d'affaires de 80,4 millions d'Euros.

- Le résultat d'exploitation s'élève à un montant de 7,7 millions d'Euros
- Le résultat net ressort à 5,3 millions d'Euros.

La croissance organique a été assurée par la performance de la France (+21%) bénéficiant d'un fort marché de renouvellement auprès de ses clients industriels ainsi qu'une très belle commande sur la Turquie. La croissance du chiffre d'affaires est de 4,9% (+3,1% à Taux de Change et Périmètre Constant (TCPC))

Après 2 années de croissance spectaculaire (+130%), les marchés majeurs de la société ont connu une consolidation en 2017. Ainsi la Chine (premier marché du Groupe) est en retrait de 11% et l'Inde de 22% et c'est particulièrement le 1er semestre 2017 qui a été affecté. La nette reprise constatée sur la seconde partie de l'exercice, en particulier sur la Chine, a été insuffisante pour retrouver les niveaux de 2016. Le Groupe a réalisé 37% de ses ventes sur l'Asie, grâce entre autre au marché sud-coréen très

dynamique (+27%). La Corée du Sud renforce ainsi sa position de premier marché d'**envea**TM hors filiales.

Après plusieurs années moroses, la reprise d'activité en Europe se confirme particulièrement sur l'Italie (+29%) et le Royaume-Uni (+14%).

Les ventes hors France ont représenté 75,5% du chiffre d'affaire.

Les activités de services ont progressé de 10% (30% du CA) avec un développement notable sur l'Inde, résultant de l'installation d'un parc important de matériel du Groupe ces 3 dernières années.

L'activité « Solutions Environnementales » s'établit à 38% du CA et l'activité « Solutions Industrielles » progresse de 14% (61% du CA) tirée par les marchés français et anglais.

L'année 2017 a été marquée par un contexte de change défavorable à l'Euro, accroissant la pression concurrentielle hors Europe et affectant la marge du Groupe. Ainsi, sur une année, l'Euro s'est renchéri de 15,5% par rapport au Dollar et de 8% par rapport à la Roupie et au Yuan. Le résultat d'exploitation ressort à 7,8 M€ (9,7% du CA) et le résultat net à 5,3M€ (6,6%) après constatation d'une perte nette de change de 1,0 M€.

Au niveau du groupe, la marge contributive nette des filiales aux résultats du groupe s'élève à 4,8 M€ (-11% par rapport à 2016). Les filiales réalisent 52% des revenus et 63% de la marge contributive, en léger recul par rapport à 2016 (55% et 65%).

II. SITUATION DE L'ENDETTEMENT AU REGARD DU VOLUME ET DE LA COMPLEXITE DES AFFAIRES

1. Situation de la société Environnement SA

	2016	2017
Endettement Net/Capitaux Propres	13.4%	6.4%
Endettement Net/Cash-Flow	-1 an	-1 an
Coût Moyen d'endettement	1,47%	1,26%

Le Besoin en Fonds de Roulement (net de dépréciation d'actif) de la société s'élevait au 31/12/2017 à 33,5 M€ contre 30,1 M€ au 31/12/2016. La poursuite des équipements des incinérateurs français dans le cadre du « Gros Entretien Renouvellement » GER (stock et clients +1,8M€) ainsi que l'augmentation des stocks (+0,9M€), pour assurer la forte demande du marché Chine enregistré fin 2017, explique en partie cet accroissement.

La moyenne du crédit client progresse à 190j, il est de 52j hors filiales. L'encours fournisseurs a de son côté reculé à 62j contre 78j en 2016 (-1,0M€), il est de 56j hors filiales. Le stock s'établit à 96j de production (+3j).

Les capitaux propres de 55,9M€, ainsi que le Fonds de Roulement de 39,5M€ permettent à la Société d'assurer pleinement sa croissance et son fonctionnement. Au surplus, les lignes de crédits court terme accordées par les banques de la Société permettraient d'accroître de plus de 10M€ les disponibilités supplémentaires.

La Société poursuit sa stratégie de croissance organique et externe en conservant comme objectif la pérennité de ses activités à long terme, mais aussi sa rentabilité. Les effectifs étaient de 212 personnes au 31/12/2017. La Société ne connaît pas de difficultés particulières de recrutement ou de compétences.

2. Situation du Groupe **envea™** durant l'exercice écoulé.

En dehors d'Environnement SA, les autres sociétés du Groupe ne supportent aucun endettement financier à moyen ou long terme (hors opération intra-Groupe), la situation financière nette d'**envea™** ressort à **-0,7M€** avec un gearing négatif (Endettement Net/Capitaux Propres) de **-1,15%**.

Le compte client du groupe est stable à 111j tout comme les stocks qui représentent 80j de production. L'encours fournisseur s'est lui fortement réduit passant de 57j à 41j. Le Besoin en fonds de roulement net s'établit à 36,9M€ soit 167j de chiffre d'affaire contre 150j en 2016. Cet accroissement conjoncturel est dû à la forte activité enregistrée sur le Groupe sur les derniers mois de 2017.

Les capitaux propres d'**envea™** de 57,2M€ et le Fonds de roulement de 46,8M€ assurent sans difficulté le financement des activités du Groupe.

L'évolution des activités, des résultats et de la situation financière de la Société et du Groupe, notamment de sa situation d'endettement au regard du volume et de la complexité des affaires, est conforme aux prévisions budgétaires établies.

III. PRINCIPAUX RISQUES, INCERTITUDES ET DEVELOPPEMENTS

1. Développement commercial et risques de change

Le renforcement de l'Euro face à la majorité des principales devises génère une pression commerciale accrue sur les marchés du Groupe hors zone Euro. Du fait de la faiblesse de la Livre sterling, la filiale britannique PCME bénéficie de son côté d'un contexte plus favorable. Le développement actuel des activités de service sur l'Inde et la Chine permettent malgré tout de limiter l'impact sur la marge brute du Groupe.

Présent sur de nombreuses zones, le Groupe travaille aujourd'hui dans 5 devises l'Euro, la Roupie indienne, le Yuan chinois, la Livre Sterling et le Dollar US.

Du fait des délais de paiements très long en Inde, le risque de change repose essentiellement sur la partie des achats Euro/Roupie.

Par ailleurs, les Etats-Unis restent toujours une zone d'incertitude tant vis-à-vis de leur politique environnementale que commerciale dont les décisions protectionnistes pourraient influencer certains marchés comme la Chine. L'évolution du Brexit n'a pour l'instant pas d'impact sur l'activité de la filiale PCME et il est difficile d'en apprécier les conséquences à moyen terme. Les négociations actuelles entre l'Union Européenne et le Royaume-Uni devraient permettre de mieux les appréhender en 2018.

2. Développements stratégiques

Dans ce contexte, le Groupe poursuit son développement tant organique qu'externe afin d'accroître son offre et répondre à l'évolution des besoins de ses clients et des réglementations. L'acquisition récente de la société Mercury Instruments GmbH confirme cette stratégie.

La société maintient aussi à un niveau élevé ses dépenses en recherche et développement, elles représentaient 3,0M€ en 2017. Au travers de ses filiales PCME, TDL et SWR ce sont 5,3M€ d'investissements réalisés sur 2017 (soit 6,6% du Chiffre d'affaires du Groupe) et 58 chercheurs, docteurs et ingénieurs (12% des effectifs du Groupe) qui se consacrent à l'innovation et au développement des produits.

La Société n'envisage pas d'évolution négative de ses activités.

3. Utilisation des instruments financiers

La trésorerie excédentaire de la Société et de ses filiales amène celles-ci à placer les fonds disponibles uniquement sur des produits financiers de type SICAV, FCP ou comptes rémunérés.

4. Prévention des risques technologiques

Les sociétés du Groupe ont contracté les assurances nécessaires à la prise en charge des conséquences liées aux risques technologiques.

5. Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Le Groupe **envea**[™] évolue sur un marché porteur mais lié aux aléas macro-économiques et politiques. La consolidation observée en 2017 sur l'Asie n'est que conjoncturelle et le groupe mise toujours fortement sur cette zone pour ses développements futurs. L'apport de nouveaux produits (Mesure Laser, Mesure du Mercure...) y contribuera permettant au Groupe de se démarquer de la concurrence et d'asseoir son avance technologique. Les marchés européens retrouvent aussi de la vigueur après plusieurs années de morosité et la forte implantation du Groupe au travers de 5 sociétés Européennes lui permettra d'en profiter activement. La filiale Altech aux USA reste une source d'incertitude dans un marché très affecté par les décisions peu environnementalistes de l'administration Trump.

La gamme particulièrement large et pointue de produits et de services profite de la dynamique de Groupe et permet ainsi une optimisation des ventes, de la distribution mais aussi de la rentabilité.

L'effort de R&D se poursuit avec de nombreux programmes communs entre les différentes entités du Groupe catalysant les énergies et accélérant le processus de développement de nouveaux produits.

Bien entendu, la Société poursuit sa recherche de croissances externes sur des secteurs connexes mais aussi dans le cadre d'intégration verticale.

6. Evénements importants survenus depuis la date de la clôture.

Le 1^{er} janvier 2018, la société Environnement SA a acquis 100% des titres de la société de droit allemand Mercury Instruments GmbH. Cette acquisition permettra au Groupe de répondre aux nouvelles réglementations sur les mesures de mercure applicables dès 2020.

Dans une volonté de fédérer ses équipes et d'uniformiser l'image de sa gamme de produits, le Groupe a adopté une marque commerciale globale **envea**[™] pour l'ensemble de ses sociétés et produits. La raison sociale de chaque entité est pour l'instant conservée.

IV. ACTIVITES DES FILIALES

1. Italie : société Environnement Italia spa

La société a réalisé un chiffre d'affaires de 3.851 millions d'Euros faisant ressortir un bénéfice net de 59.949 Euros.

La répartition des activités est la suivante :

- Vente d'équipements 63,5%
- Vente de services 36,5%

Après un exercice 2016 ayant déjà montré un reprise, l'activité s'est accélérée sur 2017 avec une progression de 16,7% et une demande qui reste soutenue. Les effectifs sont stables avec 14 personnes.

L'année 2018 devrait permettre à la filiale de confirmer ses performances et d'accroître sa rentabilité.

2. USA : Altech.

La société a réalisé un chiffre d'affaires de 5,8 millions d'U.S.\$ (5.1 millions d'Euros au cours moyen de 1.145 \$ pour 1€) faisant ressortir une perte de 506.336 U.S.\$ (- 442.214 €).

La répartition des activités est la suivante :

- Vente d'équipements 77,2%
- Vente de services 22,8%

En situation difficile depuis plusieurs années, les résultats 2017 sont à nouveau décevants mais conformes aux prévisions du Groupe. La réorganisation entamée début 2017 est maintenant achevée avec la mise en place d'un nouveau réseau de distributeurs et une forte réduction d'effectifs (19 personnes fin 2017 contre 30 fin 2016). Malgré un marché US difficile actuellement, la filiale table sur un retour à l'équilibre sur l'exercice 2018.

3. Inde : Environnement India

La société a réalisé un chiffre d'affaires de 790 millions d'INR (10,7 millions d'Euros au taux moyen de 73,5 INR pour 1€) soit -21,5% par rapport à 2016 faisant ressortir une perte de 6,8 millions d'INR (-93.038 Euros). Cette perte tient compte d'un retraitements des gains de change latents 2016/2017 pour 19,8 millions d'INR laissant apparaître un résultat de - 26,6 millions d'INR en normes comptables indiennes.

La répartition des activités est la suivante :

- Vente d'équipements 79,6%
- Vente de services 20,4%

L'année 2017 a marqué la finalisation de la mise en place de la réglementation ayant imposé des mesures à l'émission à 17 secteurs d'activités industrielles. Cette réglementation avait participé à la forte augmentation de l'activité entre 2014 et 2016. C'est donc logiquement que la filiale a constaté un tassement de ses ventes en 2017. Mais parallèlement, l'élargissement du parc installé a permis de développer de façon significative l'activité de services qui a plus que doublé depuis 2015. Ceci devrait permettre de maintenir la marge brute dans un contexte commercial parmi les plus concurrentiels des marchés du Groupe, accentué par le récent

affaiblissement de la Roupie par rapport à l'Euro (-10% entre janvier et avril 2018). La forte implantation de la filiale et de ses équipes devraient permettre de respecter le plan budgétaire établi.

Le recouvrement des créances continue d'être une source de difficulté et la mise en place d'un régime unique de TVA sur l'Inde en Juillet 2017 a fortement perturbé un cycle déjà compliqué. Le risque de change sur les créances en Euro avec Environnement SA s'en trouve accru. Sur 2017, la perte ainsi constatée était de 370K€. Le Besoin en Fonds de roulement de la filiale reste donc élevé et doit être assuré par la société mère. L'engagement d'Environnement Sa était en recul de 1M€ (-12%) au 31/12/2017.

L'effectif de la filiale était de 130 personnes au 31/12/2017.

4. Chine : Environnement China (via Environnement Hong Kong Ltd)

La société a réalisé un chiffre d'affaires de 58.6 millions de CNY (7.7 millions € au taux moyen de 7.635 CNY pour 1€) faisant ressortir un bénéfice de 2.160.705 CNY (283.001 Euros).

La répartition des activités est la suivante :

- Vente d'équipements 94,1%
- Vente de services 5,9%

Après une année 2016 euphorique, le début 2017 a été plutôt atone avec seulement 26% du CA 2017 réalisé sur le premier semestre. Le 2nd semestre s'est par contre montré très dynamique mais sans pouvoir compenser le retard. Le CA ressort en recul de 16%. Le marché chinois est à ce titre très imprévisible mais son potentiel reste intact et le groupe ainsi que la filiale sont organisés pour répondre à ces à-coups.

L'exercice 2018 est attendu en croissance avec les mêmes réserves que pour 2017.

Fin 2017, la filiale comptait 20 personnes.

Environnement Hong-Kong Ltd n'a aucune activité propre.

5. Royaume-Uni : PCME Ltd et TDL Ltd

La société a généré un chiffre d'affaires de 10,1 millions de GBP (11,5 millions d'Euros à £1,1419 pour 1€) en baisse de 10,9% (-4,7% à taux de change constant) faisant ressortir un profit de 1,3 millions de GBP (1,4 million d'Euros).

La répartition des activités est la suivante :

- Vente d'équipements 83,3%
- Vente de services 16,7%

A l'instar d'Environnement SA, l'activité de PCME a été impactée par un ralentissement de ses ventes en Chine, après une forte progression enregistrée en 2016 (+90%). Ses autres marchés restent stables ou en progression comme le Royaume-Uni (+20%) ou l'Italie (+46%). L'Asie a représenté plus 42% des activités de la société et l'Europe 40%.

La livre a poursuivi sa baisse sur 2017 (-6,5%) pesant proportionnellement sur le CA consolidé. Les conséquences du Brexit restent encore difficiles à apprécier et 2018 devrait permettre de mieux en mesurer les conséquences pour la filiale. Les prévisions pour l'exercice en cours sont

optimistes, PCME bénéficiant de la dynamique du Groupe. Au surplus, la livre connaît une relative stabilité depuis 6 mois, favorable aux résultats d' **envea™**.

La filiale comptait 60 personnes fin 2017.

TDL Sensors Ltd filiale à 100% de PCME, a réalisé £250.000 (285.475 Euros) de chiffre d'affaires ayant généré une perte de £-187.113 (-213.664 Euros). L'année 2017 a été consacrée à l'industrialisation des appareils Lasers qui seront par la suite produits et distribués par Environnement SA. A ce titre, ses revenus sont constitués de la vente de licences à Environnement SA. TDL sera fusionné avec PCME sur l'exercice 2018. TDL employait 5 personnes fin 2017.

6. Allemagne : SWR Engineering Messtechnik GmbH

La société a généré un chiffre d'affaires de 5,3 millions d'Euros (+8,9% en année pleine par rapport à 2016) et un profit de 109.697 Euros.

La répartition des activités est la suivante :

- Vente d'équipements 94,4%
- Vente de services 5,6%

SWR a poursuivi son intégration au Groupe en particulier sur les projets de recherche et développement. Fortement implanté sur l'Europe avec 70% de son activité, 2018 devrait voir son activité s'accélérer sur l'Asie (18% en 2017) et particulièrement la Chine.

L'effectif de SWR était de 35 personnes au 31/12/2017.

7. Succursales existantes.

La Société possède deux succursales, l'une ESA Deutschland basée en Allemagne à Francfort et l'autre Iséo en France à Bidart (64). Ces 2 succursales sont des établissements secondaires d'Environnement SA et à ce titre sont intégrés dans les comptes de la Société. Il n'y a pas d'autre succursales sur le Groupe.

V. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES.

Concernant Environnement SA :

a) en ce qui concerne le mode de présentation des comptes et les méthodes d'évaluation, les comptes ont été établis et présentés selon la réglementation française en vigueur résultant des arrêtés du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

b) la Société a pour filiales et sociétés contrôlées les sociétés suivantes au 31 décembre 2017 :

- Environnement Italia Spa	100%
- Altech Environment (USA)	100%
- Environnement Hong Kong Ltd	100%
<i>(Holding sans activité, Mère à 100% d'Environnement SA China)</i>	
- Environnement India Pvt Ltd	100%
- PCME Ltd	100 %
- SWR Engineering Messtechnik GmbH	100 %

Etant rappelé que la société TDL Sensors Ltd est détenue à 100% par la société PCME Ltd

c) en application de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons qu'au titre des trois exercices précédents, ont été distribués les dividendes suivants tous éligibles à l'abattement :

- au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2014 : un dividende de 869.826 Euros, soit 0,55 Euro par action ; pour les actionnaires personnes physiques, ce dividende étant éligible à l'abattement de 40 % conformément aux dispositions de l'article 158.3,2° du Code Général des Impôts.

- au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015 : un dividende de 876.569 Euros, soit 0,55 Euro par action ; pour les actionnaires personnes physiques, ce dividende étant éligible à l'abattement de 40 % conformément aux dispositions de l'article 158.3,2° du Code Général des Impôts.

- au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016 : un dividende de 957.005 Euros, soit 0,60 Euro par action ; pour les actionnaires personnes physiques, ce dividende étant éligible à l'abattement de 40 % conformément aux dispositions de l'article 158.3,2° du Code Général des Impôts.

d) en application de l'article L.225-39 du Code de commerce, la liste et l'objet des conventions conclues par la Société à des conditions normales ont été communiqués par le Président du Conseil d'administration aux membres du Conseil et aux Commissaires aux comptes. Cette liste est tenue à la disposition des actionnaires au siège social.

e) en application de l'article L. 233-13 du Code de Commerce, nous vous indiquons ci-après les participations supérieures au vingtième, au dixième, des trois vingtièmes, du cinquième, du quart, du tiers, de la moitié, des deux tiers, des dix-huit vingtièmes ou des dix-neuf vingtièmes du capital social ou des droits de vote :

- Monsieur François Gourdon détient au 31 décembre 2017, une participation supérieure au cinquième du capital de la Société et au tiers des droits de vote (pour une participation supérieure au cinquième du capital de la Société au cours de l'exercice précédent).

f) en application de l'article 223-26 du Règlement général de l'AMF, nous vous informons qu'au cours de l'exercice 2017, les personnes visées à l'article L. 621-18-2 du Code monétaire et financier (membres du Conseil d'administration, hauts responsables, personnes étroitement liées) ont réalisé les opérations d'acquisition, de cession, de souscription ou d'échange de titres de la Société suivants :

DANIEL MOULENE, Administrateur	
Cession	756
FRANCOIS GOURDON, Président	
Cession	4500
Donation	2940
SALOMON AFLALO, Directeur Commercial	
Cession	4700
Total général	13158

g) en application des dispositions de l'article L.233-6 du Code de Commerce, nous vous informons que la Société a durant l'exercice pris les participations et les contrôles suivant :

- Néant -

h) Prêts interentreprises.

- Néant -

1. Affectation des résultats d'Environnement SA

Les comptes sociaux de l'exercice 2017 se soldent par :

un bénéfice social qui s'élève à	7.308.371 €
compte tenu de la dotation à la réserve légale de (néant déjà constituée)	
compte tenu du report à nouveau bénéficiaire de	32.544.127 €
Le bénéfice distribuable s'établit à	39.852.498 €

En accord avec le Conseil d'Administration, nous vous proposons de verser un dividende annuel unitaire de **0,65 € par action**, et d'affecter le solde en report à nouveau.

Ce dividende sera détachable le 4 juillet 2018 et payable à compter du 6 juillet 2018 aux titulaires des actions nominatives ou à leurs représentants qualifiés, par chèque ou virement. Les actions qui seraient détenues par la Société elle-même à la date de détachement n'auront pas droit au dividende.

Il est rappelé en application de l'article 28, I-28° de la loi 2017-1837 du 30 décembre 2017, les actionnaires personnes physiques fiscalement domiciliées en France, sont soumis au prélèvement forfaitaire unique non libératoire au taux de 30 % (12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2 % au titre des prélèvements sociaux) sur les dividendes. Le taux unique de 12,8 % est applicable de plein droit sauf option expresse, globale et irrévocable, au barème progressif de l'impôt sur le revenu. Cette option doit être exercée chaque année lors du dépôt de la déclaration de revenus ;

Il est également rappelé que, conformément à l'article 119 *bis* du Code général des impôts, le dividende distribué à des actionnaires fiscalement non domiciliés en France est soumis à une retenue à la source à un taux déterminé selon le pays de domiciliation fiscale de l'actionnaire.

2. Informations sur les actions détenues par la société.

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-211 du Code de Commerce nous vous informons qu'au cours de l'exercice 2017,

- la Société a acquis 27.492 actions (1,72% du capital), au prix moyen de 68,25 € par action (frais de négociation : néant) et a cédé 27.383 actions (1,71% du capital), au prix moyen de 68,23 € par action (frais de négociation : néant) pour être utilisées afin de favoriser la liquidité des titres de la Société.

- au 31 décembre 2017, le nombre d'actions inscrites au nom de la Société était de 3.564 actions pour une valeur nominale de 6 € par action et pour une valeur totale, au prix d'achat, de 131.782 €. Ces 3.564 actions représentent à ce jour 0,22% du capital social.

3. Informations sur les actions détenues par les salariés de la société.

Il est indiqué, conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du Code de Commerce qu'au 31 décembre 2017, la Société compte 54 actionnaires salariés et retraités.

Le nombre d'actions de la Société détenues par les salariés de la Société dans le cadre d'un plan d'épargne d'entreprise s'élevait à 7.597 actions, ces actions ayant été attribuées aux salariés de la Société adhérents du plan d'épargne de l'entreprise, conformément aux dispositions de l'article L. 443-5 du Code du Travail suivant d'une part, décision de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 30 juin 2003 confirmée par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 30 juin 2004, et d'autre part par décision extraordinaire des actionnaires du 30 novembre 2005 et des Conseils d'Administration

des 2 et 19 janvier 2006 et des Conseils d'Administration des 14 juin et 27 septembre 2007. Ces 7.597 actions représentent 0,48% du capital social.

4. Informations sur les délais de paiement.

En application des articles L.441-6-1, D.441-4 et A 441-2 du Code de commerce, nous vous indiquons ci-dessous :

(A) Tranche de Retard de paiement	Art. D,441 I. 1) factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Art. D,441 I. 2) factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu							
	0 jours	1 à 30j	31 à 60j	61 à 90j	91j et plus	Total (1j et plus)	0 jours	1 à 30j	31 à 60j	61 à 90j	91j et plus	Total (1j et plus)		
Nombre de factures concernées	1215						628	1013						273
Montant total des factures concernées (TTC)	2 478 103	236 521	18 200	- 40 274	- 321 124	- 106 676	7 228 110	493 269	766 846	236 971	860 512	2 357 598		
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice (TTC)	11%	1%	0%	0%	-1%	0%								
Pourcentage du Chiffre d'Affaires de l'exercice (TTC)							17%	1%	2%	1%	2%	6%		
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées														
Nombre de factures														

Du fait de procédures spécifiques de règlement, internes au Groupe, les Filiales sont exclues de l'analyse

5. Renouvellement de l'autorisation à donner au Conseil d'Administration à l'effet de procéder au rachat d'actions de la Société.

Nous vous rappelons que l'assemblée générale des actionnaires du 28 juin 2017 avait décidé de reconduire le programme de rachat d'actions en vigueur dans la Société, permettant de favoriser la liquidité des titres de la société.

Nous vous demandons de reconduire à nouveau ce programme et ses modalités.

Il vous est en conséquence demandé d'autoriser le Conseil d'Administration à acquérir un nombre d'actions représentant jusqu'à 10% du nombre des actions composant le capital de la Société (maximum autorisé), soit un maximum de 159.765 actions.

Cette autorisation pourra être utilisée aux fins de :

- favoriser la liquidité des titres de la Société, dans le cadre d'un contrat de liquidité,
- disposer d'actions pour faire face aux obligations des plans de stock option et d'attribution d'actions gratuites en cours,
- disposer d'actions dans le cadre d'opérations de croissance externe,

L'acquisition et la cession de ces actions pourront être effectuées, dans le respect des règles édictées par l'Autorité des Marchés Financiers, sur le marché ou hors marché, à tout moment et par tous moyens y compris par transfert de blocs, par l'exercice de tout instrument financier, produit dérivé.

Le prix maximum d'achat ne pourra excéder 100 Euros par action, représentant un montant maximal d'achat de 15.976.500 Euros.

Cette autorisation est consentie pour une durée de dix-huit mois.

6. Autorisation à donner au Conseil d'Administration à l'effet de réduire le capital social par annulation des actions rachetées

Dans le cadre des dispositions définies par l'article L. 225-209 du Code de Commerce, nous vous demandons d'autoriser le Conseil d'Administration à annuler, en une ou plusieurs fois, dans la limite de 10% du nombre total des actions composant le capital social de la Société existant à la date de l'opération, par période de 24 mois, tout ou partie des actions que la Société détient et qu'elle pourrait détenir, de réduire corrélativement le capital social et imputer la différence entre la valeur d'achat des titre annulés et leur valeur nominale sur les primes et réserves disponibles y compris sur la réserve légale.

Nous vous demandons également de donner tous pouvoirs au Conseil d'Administration avec faculté de subdélégation dans les conditions légales, pour réaliser la présente autorisation, constater la réalisation de la ou des réductions de capital, modifier en conséquence les statuts, effectuer toutes formalités, remplir toutes déclarations, et faire tout ce qui sera nécessaire à cet effet.

Cette autorisation est consentie pour une durée de dix-huit mois.

Nous vous remercions de la confiance que vous nous témoignerez en votant les résolutions soumises à votre approbation.

Le Conseil d'administration

ENVIRONNEMENT S.A.

Siège social : 111, boulevard Robespierre
78300 Poissy

*Société Anonyme au capital social de 9.585.900 euros
divisé en 1.597.650 actions de 6 euros chacune
R.C.S. Versailles 313 997 223*

Rapport sur le gouvernement d'entreprise.

1° Liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chaque mandataire social durant l'exercice :

1. Monsieur François GOURDON, *Président*

- Administrateur de la société **ALTECH ENVIRONMENT USA**, dont le siège social est à GENEVA – 60134 ILLINOIS – USA – 23-26, Kanneville Court
- Administrateur de la société **ENVIRONNEMENT ITALIA spa**, dont le siège social est à Via Allo Stadio n°65, 20038 SEREGNO (MI), Italie
- Gérant de la **SCI DU BOIS PRIEUR**, société civile immobilière au capital de 4.573,47€ dont le siège social est à Poissy 78300 – 111 boulevard Robespierre, immatriculée au RCS de VERSAILLES sous le n° 412 325 094
- Gérant de la **SCI PRINCESSE**, société civile immobilière au capital de 15 244,90€, dont le siège social est à Villennes sur Seine 78670 – 215 avenue Briens, immatriculée au RCS de VERSAILLES sous le n° 341 910 032
- Gérant de la **SCI DE LA MUETTE**, société civile immobilière au capital de 1 829.39€, dont le siège social est à Maisons Laffitte 78600 – 8, rue Pauline Kreuzscher, immatriculée au RCS de VERSAILLES sous le n° 437 969 348
- Administrateur de la société **PCME LTD UK Headquarters**, dont le siège social est situé Clearview Building, 60 Edison Road, St. Ives, Cambs, United Kingdom, PE27 3GH

2. Madame Evelyne GOURDON, *Administratrice*

Néant

3. **Monsieur Daniel MOULENE, Administrateur**

- Gérant de la société **MOULENE S.A.R.L**, au capital de 10 000€ dont le siège est à Villennes sur Seine, 388 Avenue des Bigochets.
- Président de la **SAS LUMENEO Lab** dont le siège social est à Villennes sur Seine, 432 avenue des Bigochets
- Gérant de la **SCI de la Mer**, Société Civile Immobilière, dont le siège social est à Villennes sur seine 78670, 388 avenue des Bigochets, immatriculée au RCS de Versailles sous le N° 503665317

4. **Monsieur Christophe CHEVILLION, Directeur Général et Administrateur**

- Président de la société **ALTECH ENVIRONMENT USA**, dont le siège social est à GENEVA – 60134 ILLINOIS – USA – 23-26, Kanneville Court
- Administrateur de la société **ENVIRONNEMENT CHINA**, dont le siège social est à Pékin – #1203, SECTION B, GOLDER PLAZA - N* 10 HUAYUAN DONGLU - HAIDIAN DISTRICT - BEIJING, CN 100191
- Administrateur de la société **ENVIRONNEMENT SA INDIA PVT. LTD**, dont le siège social est à Navi Mumbai, 400 705, C - 387, TTC Industrial Area, Pawane M.I.D.C., Pfizer Road, Turbhe
- Administrateur de la société **ENVIRONNEMENT HONG KONG LIMITED**, dont le siège social est à Hong Kong, Room 2701, 27/F, Tesbury Centre, 28 Queen's Road East, Wanchai, Hong Kong
- Administrateur de la société **ENVIRONNEMENT ITALIA spa**, dont le siège social est à Via Allo Stadio n°65, 20038 SEREGNO (MI), Italie
- Administrateur de la société **PCME LTD UK Headquarters**, dont le siège social est situé Clearview Building, 60 Edison Road, St. Ives, Cambs, United Kingdom, PE27 3GH
- Administrateur de la société **TDL Sensors Limited**, dont le siège social est situé 48 Grafton Street, Manchester, United Kingdom, M13 9XX
- Administrateur de la société **SWR engineering Messtechnik GmbH** dont le siège social est situé Gutedelstraße 31, 79418 Schliengen, Germany
- Administrateur de la société **MERCURY Instruments GmbH Analytical Technologies** dont le siège social est situé Liebigstrasse. 5, 85757, Karlsfeld, Germany

5. **Monsieur Thierry CHAMBOLLE, Administrateur**

Néant

2° Conventions intervenues, directement ou par personne interposée, entre, d'une part, l'un des mandataires sociaux ou l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10

% d'une société et, d'autre part, une autre société dont la première possède directement ou indirectement plus de la moitié du capital, à l'exception des conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales :

- NEANT -

3° Tableau récapitulatif des délégations en cours de validité accordées par l'assemblée générale des actionnaires dans le domaine des augmentations de capital, par application des articles L. 225-129-1 et L. 225-129-2, et faisant apparaître l'utilisation faite de ces délégations au cours de l'exercice

DATE DE L'AG	DUREE DE LA DELEGATION	OBJET
Néant		

4° Modalités d'exercice de la direction générale prévues à l'article L. 225-51-1 :

Nous vous informons que la direction générale de la société est exercée par le Directeur Général.

ENVIRONNEMENT S.A.

Siège social : 111, boulevard Robespierre
78300 Poissy

*Société Anonyme au capital social de 9.585.900 euros
divisé en 1.597.650 actions de 6 euros chacune
R.C.S. Versailles 313 997 223*

RAPPORT SPECIAL
(article L. 225-184 alinéa 1)

Informations communiquées en application des articles L.225-177 à L.225-186
(stock-option)

I. Options de souscription et d'achat consenties au cours de l'exercice 2017 par la Société, les sociétés liées ou les sociétés contrôlées par la Société aux mandataires sociaux et à chacun des dix salariés de la Société non mandataires sociaux dont le nombre d'options consenties est le plus élevé.

Néant

II. Opérations réalisées au cours de l'exercice

- durant l'exercice 2017, ont été achetées ou souscrites par les mandataires sociaux de la Société :

Néant

- durant l'exercice 2017, ont été achetées ou souscrites par chacun des dix salariés de la Société non mandataires sociaux dont le nombre d'actions ainsi achetées ou souscrites est le plus élevé,

Néant

Le Conseil d'administration

ENVIRONNEMENT S.A.

Siège social : 111, boulevard Robespierre
78300 Poissy

*Société Anonyme au capital social de 9.585.900 euros
divisé en 1.597.650 actions de 6 euros chacune
R.C.S. Versailles 313 997 223*

RAPPORT SPECIAL

(article L. 225-197-4)

Informations communiquées en application des articles L.225-197-1 à L.225-197-3

(actions gratuites)

- I. Nous vous informons qu'au cours de l'exercice 2017, la société n'a arrêté aucun plan d'attributions d'actions gratuites.
- II. Au cours de l'exercice aucune action n'a été attribuée définitivement.

ENVIRONNEMENT SA
RESULTATS DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

<i>Nature des indications</i>	<i>Exercices Concernés</i>	2013	2014	2015	2016	2017
Capital en fin d'exercice						
Capital social		9 585 900	9 585 900	9 585 900	9 585 900	9 585 900
Nombre d'actions Ordinaires Existantes		1 597 650	1 597 650	1 597 650	1 597 650	1 597 650
Nombre d'actions à dividendes prioritaire (sans droit de vote) existantes						
Nombre maximal d'actions futures à créer						
Par conversion d'obligations						
Par exercice de droit de souscription						
Opérations et Résultats de l'exercice						
Chiffre d'Affaires Hors Taxes		41 612 790	43 728 410	43 943 709	44 312 567	47 055 451
Résultat avant impôts, participations des salariés et dotations aux amortissements et provisions		5 281 008	7 472 599	7 942 604	7 498 445	9 356 016
Impôts sur les bénéfices		586 069	1 510 448	1 540 634	954 957	1 076 600
Participation des Salariés due au titre de l'exercice		141 025	286 470	393 431	212 405	242 348
Résultat après impôts, participations des salariés et dotations aux amortissements et provisions		3 797 544	4 687 354	5 183 236	5 181 019	7 308 371
Résultat distribué		691 671	788 633	869 826	876 360	957 005
Résultat par action						
Résultat après impôts, participations des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions		2,85	3,55	3,76	3,96	5,03
Résultat après impôts, participations des salariés et dotations aux amortissements et provisions		2,38	2,93	3,24	3,24	4,57
Dividende attribué à chaque action		0,45	0,50	0,55	0,55	0,60
Personnel						
Effectif moyen des salariés pendant l'exercice		225	227	223	213	212
Montant de la masse salariale de l'exercice		10 253 964	10 198 995	10 263 382	10 881 224	11 415 029
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, œuvre sociales, etc.)		4 536 441	4 570 927	4 749 477	4 838 138	4 926 698

 **COMPTES CONSOLIDES envea™ ET ANNEXES**

envea
2017

SOMMAIRE

BILAN CONSOLIDÉ	3
COMPTE DE RÉSULTAT	4
TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE	5
ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS	15
AU 31 DECEMBRE 2017	15
NOTE 1. VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	16
NOTE 2. ÉCARTS D'ACQUISITION	16
NOTE 3. IMMOBILISATIONS & AMORTISSEMENTS	17
NOTE 4. SYNTHÈSE IMMOBILISATIONS	19
NOTE 5. STOCKS	19
NOTE 6. CRÉANCES	19
NOTE 7. DETTES FINANCIÈRES	20
NOTE 8. DETTES D'EXPLOITATION	20
NOTE 9. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	20
NOTE 10. RÉSULTAT FINANCIER	21
NOTE 11. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	21
NOTE 12. FISCALITÉ DIFFÉRÉE	22
NOTE 13. PERSONNEL	23
NOTE 14. ANALYSE SECTORIELLE	24
NOTE 15. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	25
NOTE 16. REMUNERATION DES DIRIGEANTS	25
NOTE 17. PARTIES LIÉES	25
NOTE 18. ENGAGEMENTS HORS BILAN	26
NOTE 19. PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION	26
NOTE 20. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA PÉRIODE	27

BILAN CONSOLIDÉ

En Kilo Euros

ACTIF	Note	31/12/2017	31/12/2016
Ecarts d'acquisition	2	5 628	5 628
Immobilisations incorporelles	3/4	9 655	9 948
Immobilisations corporelles	3/4	5 393	5 398
Immobilisations financières	3/4	1 197	1 147
Actif immobilisé		21 873	22 121
Stocks	5	17 521	16 944
Clients et comptes rattachés	6	30 838	29 788
Autres créances et comptes de régularisation	6	4 880	6 006
Trésorerie et équivalents	TFT	9 841	10 878
Actif circulant		63 081	63 616
Total de l'actif		84 954	85 737

PASSIF	Note	31/12/2017	31/12/2016
Capital		9 586	9 586
Primes		4 222	4 222
Réserves consolidés		38 906	32 258
Ecart de conversion		-803	-645
Résultat part du groupe		5 276	7 699
Capitaux propres	1	57 187	53 119
Actions propres		-90	-85
Intérêts minoritaires			
Autres fonds propres			15
Provisions pour risques et charges	9	2 411	2 746
Emprunts et dettes financières	7	9 084	11 029
Fournisseurs et comptes rattachés	8	6 518	8 569
Autres dettes et comptes de régularisation	8	9 845	10 343
Total du passif		84 954	85 737

COMPTE DE RÉSULTAT

En Kilo Euros

	Note	31/12/2017	31/12/2016
Chiffre d'affaires	14	80 397	76 629
Production stockée, immobilisée		-554	186
Subventions d'exploitation		87	63
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges		1 922	2 354
Autres produits		334	221
Achats & variations de stocks		-26 363	-23 810
Charges de personnel	13	-28 358	-26 681
Autres charges d'exploitation		-15 235	-15 394
Impôts et taxes		-1 000	-988
Dotations aux amortissements et aux provisions		-3 484	-4 168
Résultat d'exploitation		7 747	8 412
Charges et produits financiers	10	-1 262	391
Résultat courant des entreprises intégrées		6 485	8 803
Charges et produits exceptionnels	11	99	32
Impôts sur les résultats	12	-1 307	-1 137
Résultat net des entreprises intégrées		5 276	7 699
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	2		
Résultat net de l'ensemble consolidé		5 276	7 699
Intérêts minoritaires			
Résultat net (Part du groupe)		5 276	7 699
Résultat par action (en euros)		3,31	4,83
Résultat dilué par action (en euros)		3,31	4,83

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

En Kilo Euros

	31/12/2017	31/12/2016
Résultat net des sociétés intégrées	5 276	7 699
- Amortissements et provisions (1)	1 340	1 558
- Variation des impôts différés	149	-27
- Plus-values de cession d'actif	-45	-27
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	6 721	9 202
- Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité (2)	-3 174	-6 191
Flux net de trésorerie généré par l'activité	3 547	3 011
- Acquisitions d'immobilisations	-1 187	-1 372
- Cessions d'immobilisations	57	51
- Variation des immobilisations financières	-146	-82
- Incidence des variations de périmètre (3)		-4 238
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-1 276	-5 640
- Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	-957	-877
- Variation des intêrets non versés	-62	58
- Emissions d'emprunts	548	5 104
- Remboursements emprunts	-2 578	-1 698
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	-3 049	2 587
Variation de la trésorerie	-1 037	-379
Trésorerie d'ouverture	10 878	11 257
Trésorerie de clôture	9 841	10 878
- Incidence des variations de change	-258	-336
<hr/>		
(1) hors provisions sur actif circulant		
(2) essentiellement variation des créances et des dettes liées à l'activité		
(3) Prix d'achat des titres augmenté de la trésorerie acquise		
<hr/>		
Analyse de la trésorerie de clôture		
Valeurs mobilières de placement	2 715	1 727
Disponibilités	7 126	9 151
Découverts bancaires et équivalents		
Trésorerie nette	9 841	10 878

Précisions :

Les augmentations d'immobilisations issues du retraitement des contrats en crédit-bail sont exclues du poste d'acquisition d'immobilisations car elles sont sans effet sur la trésorerie.

Un détail de ces acquisitions est présenté en note 3.

PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes consolidés arrêtés au 31/12/2017 ont été établis conformément aux dispositions du règlement CRC n° 99-02 sur les comptes consolidés.

Sauf indication particulière, les données financières fournies sont exprimées en milliers d'euros.

● **Faits marquants de l'exercice**

Le groupe Environnement SA adopte une marque internationale : « envea™ ».

● **Date de clôture des comptes**

Toutes les sociétés du groupe clôturent leurs comptes au 31 décembre de chaque année, sauf les filiales indiennes clôturant au 31 mars mais établissant une situation au 31 décembre.

● **Capital**

Mouvements de l'exercice

Au 31 décembre 2017, le capital est composé de 1.597.650 actions de 6 euros de valeur nominale.

Les mouvements de l'exercice sont décrits ci-après ;

	Nombre d'actions	Valeur en capital
Position début de l'exercice	1 597 650	9 585 900
Augmentation de capital		
Position fin de l'exercice	1 597 650	9 585 900

Options de souscription

La dernière option, ouverte en 2008 pour 29 500 actions au prix de 17,32 €, s'est terminée au 17 décembre 2015.

Autres fonds propres

Les autres fonds propres correspondent à des avances conditionnées qui font l'objet d'un remboursement dans les conditions prévues au moment de leur attribution.

● Immobilisations incorporelles et corporelles

Immobilisations incorporelles :

Fonds commercial

Les fonds de commerce exploités ont été acquis pour 7.622 €, et reçus en apport pour 2.164.776 €. Ces fonds ne sont pas dépréciés car ils font partie intégrante du fonds de commerce actuel de la société.

En 2007, Environnement SA a repris une activité exploitée à Francfort (Allemagne) et un établissement à Bidart (64).

Précédent exploitant	Date d'effet	Valeur de rachat
Becker	01/01/2007	438 000
Iseo (groupe Vinci)	01/10/2007	855 000

Ces fonds, acquis en 2007, ne sont pas dépréciés, aucune modification substantielle n'ayant été constatée au 31 décembre dans l'activité des sites repris.

Environnement SA acquis à effet du 1 juillet 2012 un fonds de commerce auprès de la société OTI Industrie pour une valeur de 619 282 € ; les frais d'enregistrement ont été activés pour 27 810 €. L'activité est assurée à Cournon d'Auvergne (63).

Nous appliquons la présomption de durée non limitée des fonds commerciaux. Un test de dépréciation annuel est réalisé selon la méthode DCF.

Le cabinet Ricol Lasteyrie a apprécié dans son rapport en date du 14 avril 2015 sur « L'allocation du prix d'acquisition des titres PCME Ltd » que la marque avait une valeur comprise entre K£2.046 et K£3.848 en fonction du WACC (weighted average cost of capital ou coût moyen pondéré du capital), compris entre 7.8% et 9.8% et du taux de redevance compris entre 2.5% et 3.5%

Le taux de redevance retenu en conformité avec les normes sectorielles du groupe est de 3%. Les valeurs de Marque et technologie en ressortent ainsi respectivement à K£2.814 et K£1.435

Le groupe a retenu les valeurs suivantes :

- Marque : K£ 2.800
- Technologie : K£ 1.420

Amortissements

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Frais de recherche et de développement	Linéaire	5 à 7 ans
Logiciels et progiciels	Linéaire	1 à 5 ans

Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les frais d'acquisition sont comptabilisés en charges.

Ce poste est constitué de constructions, de mobiliers, de matériels de bureau et informatiques et de matériels de transport.

Ces biens sont amortis, selon un mode linéaire ou dégressif et selon leur nature. Les durées d'utilité appliquées en 2017 sont les suivantes :

Types d'immobilisations	Durées d'amortissement	mode
Constructions	10 à 50 ans	Linéaire
Installations et agencements des constructions	10 à 20 ans	Linéaire
Matériel industriel	L 1 à 17 ans / D 8 ans	Linéaire / Dégressif
Agencements fixes, installations générales	L 8 à 9 ans / D 8 à 10 ans	Linéaire / Dégressif
Parc de prêt	4 à 8 ans	Linéaire
Matériel de transports	5 ans	Linéaire
Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans	Linéaire / Dégressif
Mobilier de bureau	4 à 10 ans	Linéaire

Il est précisé que le Groupe avait appliqué au 1^{er} janvier 2005 les dispositions prévues par le règlement CRC 2004-06 (comptabilisation par composants et dépréciation des actifs). Il a été opté pour la méthode prospective.

Le détail des durées d'amortissement retenues pour les constructions est le suivant :

<i>Terrassement VRD (structure)</i>	<i>50 ans</i>
<i>Maçonnerie Béton Armé (structure)</i>	<i>50 ans</i>
<i>Dallage</i>	<i>20 ans</i>
<i>Charpente</i>	<i>50 ans</i>
<i>Étanchéité</i>	<i>15 ans</i>
<i>Bardage (structure)</i>	<i>50 ans</i>
<i>Serrurerie</i>	<i>25 ans</i>
<i>Menuiseries intérieures et Extérieures</i>	<i>15 ans</i>
<i>Electricité/Plomberie</i>	<i>20 ans</i>
<i>Revêtements de Sols</i>	<i>10 ans</i>
<i>Peinture</i>	<i>10 ans</i>
<i>Cloisons/Faux Plafonds/Plâtrerie</i>	<i>20 ans</i>
<i>Ascenseurs</i>	<i>15 ans</i>
<i>Chauffage</i>	<i>15 ans</i>

Immobilisations en location financement :

Le groupe applique la méthode préférentielle du règlement 99-02 pour le traitement des contrats de location financement. Les biens financés par ce type de contrat sont inscrits à l'actif du bilan avec pour contrepartie un emprunt au passif.

Contrat de liquidité

Le groupe a confié la mise en œuvre d'un contrat de liquidité à une société de bourse. L'apport initial s'élève à 250 000€. Il se décompose de la manière suivante au 31/12/2017 :

Type	Montant en €
Espèces	84 574
Placements VMP	0
Actions propres (1 436 actions)	90 493
Total	175 067

Dépréciation sur immobilisations financières

- Sur titres immobilisés : Néant
- Sur autres immobilisations financières : 29 312 €. Les dépôts de garantie sur opérations d'une ancienneté supérieure à 2 ans sont dépréciés, sauf si il est justifié qu'ils soient maintenus pour des affaires en cours de réalisation (en particulier pour des opérations à l'étranger).

Titres de participation

Le coût d'acquisition des titres est égal au montant de la rémunération remise au vendeur majoré des coûts nets d'impôts directement imputables à l'acquisition et des ajustements de prix futurs mesurés de façon fiable et dont le versement est probable.

● Titres de participation non consolidés & valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque leur valeur d'utilité à la clôture de l'exercice est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée.

● Stocks, en-cours, produits finis, affaires « Global Service Évolutif »

Valorisation des encours et travaux en cours

Le stock de produits et travaux en cours comprend des stocks de matériels en cours de production, non affectés à une commande.

Stocks de produits achetés

Les stocks de matières et fournitures sont évalués au prix d'achat moyen pondéré hors TVA.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires, majorés des frais d'approche.

Provisions pour dépréciation des stocks

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Les règles appliquées sont les suivantes :

<i>Absence de rotation depuis plus de 1 an</i>	30 %
<i>Absence de rotation depuis plus de 2 ans</i>	60 %
<i>Absence de rotation depuis plus de 3 ans</i>	90 %

● Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les créances dont l'antériorité est supérieure à 12 mois à la date de clôture font l'objet d'une provision de 50% de leur montant HT. Celles dont l'antériorité est supérieure à 24 mois, sont provisionnées à hauteur de 90%, puis à 100% au-delà de 36 mois. Cette provision est ajustée pour les risques spécifiques.

● Ecart de conversion

En matière de comptabilisation des écarts de conversion, le groupe applique la méthode préférentielle du règlement CRC n° 99-02

Les dettes et créances en monnaies étrangères sont valorisées au cours de change de clôture, les écarts de conversion actifs et passifs sont enregistrés en résultat financier.

● Conversion des états financiers des sociétés étrangères

Les postes de l'actif net des sociétés étrangères sont convertis en euros sur la base des cours de

change au 31 décembre. Les postes du compte de résultat sont convertis sur la base des cours de change moyens annuels. La différence de conversion sur l'actif net d'ouverture et sur le compte de résultat est inscrite dans les capitaux propres sous la rubrique écart de conversion.

Les cours utilisés au 31 décembre 2017 pour les filiales étrangères sont les suivants (contre valeur en euros):

Devise	Cours de clôture 31/12/2017	Cours moyen 2017
CNY	7,8044	7,6265
HKD	9,372	8,8012
INR	76,6055	73,4984
USD	1,1993	1,1293
GBP	0,8872	0,8761

La part du groupe dans les pertes ou les profits de conversion, après déduction, s'il y a lieu, de l'effet fiscal y afférent, est comprise en écarts de conversion dans les capitaux propres, jusqu'à ce que les actifs ou passifs en devises étrangères auxquels ils se rapportent soient vendus ou liquidités.

● Impôts différés

Les impôts différés sont comptabilisés selon la méthode du report variable.

Les écarts temporaires entre le résultat comptable et le résultat fiscal sont traduits dans les comptes.

Par prudence, les actifs d'impôts différés ne sont pas pris en compte si leur récupération s'avère être improbable dans un délai raisonnable.

Les effets de variations de taux d'impôt et/ou de changement de règles fiscales sur les actifs et passifs d'impôt différé existants affectent le résultat de l'exercice.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés lorsqu'ils concernent une même entité fiscale.

● Social

Engagements de retraite

En matière d'engagements de retraite, le Groupe applique la méthode préférentielle du règlement 99-02. Les engagements en matière de pension, de complément de retraite et d'allocations en raison du départ à la retraite des membres du personnel sont évalués selon la méthode des unités de crédits projetés.

Les principales hypothèses de calcul sont les suivantes :

- taux d'actualisation : 1.8%
- taux d'évolution des rémunérations : 2 %
- taux de turnover retenu est estimé en fonction des statistiques de sorties propres à l'entreprise
- Le pourcentage de survie résulte des tables de mortalité Hommes et Femmes officielles.
- Le nombre de trimestres à cotiser est déterminé conformément à la loi Fillon en fonction de

l'année de naissance du bénéficiaire.

- Le taux de charges sociales retenues est de 49 % pour les cadres, 45,3 % pour les non cadres.
- conditions de départ en retraite: à l'initiative du salarié.

● Disponibilité et divers

Valeur et mouvements des actions propres détenues comptabilisées en VMP

Le groupe détient 2 240 actions de ses propres actions, soit 0,14 % du Capital, affectées en totalité au plan d'options d'achat. Celles-ci figurent au bilan pour un montant de 41 K€ dans le poste Actions propres.

Aucune provision n'a été constituée sur ces actions propres.

● Analyse sectorielle

L'analyse sectorielle est limitée à une présentation du chiffre d'affaires par secteur géographique et par nature.

● Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)

Le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) a été comptabilisé en diminution des charges sociales au 31 décembre 2017.

Le CICE a permis notamment de participer partiellement au financement en matière d'investissement, de formation, de prospection de nouveaux marchés.

MÉTHODE DE CONSOLIDATION

Les sociétés sont consolidées selon la méthode d'intégration globale car le groupe exerce un contrôle exclusif sur toutes ses filiales.

● Critères de consolidation

L'entrée dans le périmètre de consolidation d'une entreprise résulte en principe de sa prise de contrôle par le groupe quelles que soient les modalités juridiques de l'opération.

Il n'y a pas de participation dont la contribution au chiffre d'affaires, au résultat d'exploitation, à l'endettement ou à la situation nette du groupe ne serait pas significative et qui en conséquence ne seraient pas consolidées.

● Première consolidation

Lors de la première consolidation d'une entreprise la valeur d'entrée des éléments identifiables de son actif et de son passif est évaluée selon le principe de la juste valeur.

La différence constatée entre la valeur d'entrée dans le bilan consolidé et la valeur comptable du même élément dans le bilan de l'entreprise consolidée constitue un écart d'évaluation. Les écarts d'évaluation représentatifs d'actifs immobilisés sont amortis s'ils sont relatifs à des actifs amortissables.

La différence entre le coût d'acquisition des titres et l'évaluation totale des actifs et passifs identifiables constitue l'écart d'acquisition. Les écarts d'acquisition négatifs sont présentés en provisions pour risques au bilan et sont repris en résultat sur une durée reflétant les objectifs fixés lors de l'acquisition.

● Opérations internes

Toutes les opérations réciproques significatives réalisées entre les sociétés intégrées du groupe sont éliminées. Les résultats internes sur cession d'actifs entre sociétés du groupe sont éliminés s'ils sont significatifs pour le Groupe.

● Calcul du résultat dilué

La méthode de calcul retenue pour le résultat dilué est la division du résultat de l'exercice par la totalité des actions de la société mère augmenté du nombre d'options consenties à la fin de l'exercice.

● Écart d'acquisition

La différence entre le coût d'acquisition des titres et l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition constitue l'écart d'acquisition ; celui-ci est amorti entre 10 et 20 ans.

Le coût d'acquisition des titres correspond au prix d'acquisition majoré des frais d'acquisition nets d'impôt lorsque ceux-ci correspondent à des coûts externes, directement liés à l'acquisition et engagés avant l'acquisition.

Depuis le 1er janvier 2016, l'écart d'acquisition ne fait plus l'objet d'un amortissement systématique,

seuls les écarts d'acquisition dont la durée d'utilisation est limitée restent amortissables. L'écart d'acquisition fait l'objet d'un test de dépréciation annuel et, le cas échéant, une dépréciation exceptionnelle est comptabilisée. Aucune reprise ultérieure n'est autorisée. Le groupe n'ayant pas d'écart d'acquisition dont la durée de vie serait limitée, n'amorti plus ses écarts d'acquisition depuis le 1er janvier 2016. A noter que les amortissements antérieurement constatés sont conservés à l'actif du bilan.

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS
AU 31 décembre 2017

Note 1. VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

En Kilo Euros

	Capital	Primes	Réserves	Résultat	Ecart de conversion	Titres en autocontrôle	TOTAL
Situation nette au 01 janvier 2016	9 586	4 222	27 445	5 731	289	-90	47 182
Distributions de dividendes			-877				-877
Affectation des réserves			5 731	-5 731			
Résultat				7 699			7 699
Variation des écarts de conversion			-41		-934		-975
Autres variations							
Acquisition ou cession de titres en autocontrôle						5	5
Situation nette au 31 décembre 2016	9 586	4 222	32 258	7 699	-645	-85	53 035
Distributions de dividendes			-957				-957
Variation de capital de l'entreprise consolidante							
Affectation des réserves			7 699	-7 699			
Résultat				5 276			5 276
Variation des écarts de conversion			-89		-158		-247
Acquisition ou cession de titres en autocontrôle						-6	-6
Autres variations			-5				-5
Situation nette au 31 décembre 2017	9 586	4 222	38 906	5 276	-803	-90	57 097

Note 2. ÉCARTS D'ACQUISITION

En Kilo Euros

ECART D'ACQUISITION POSITIF

PARTICIPATIONS	Date d'acquisition	Valeur brute	Amortissements cumulés	Dotation exercice	Amortissements cumulés	Valeur nette
		31/12/2017	31/12/2016		31/12/2017	31/12/2017
Italie	03/10/2001	306	306		306	
CAIRPOL	30/06/2010	36	18		18	18
PCME	01/07/2014	1 935	145		145	1 790
CAIRPOL	31/12/2015	126				126
CAIRPOL	31/12/2016	53				53
SWR	01/07/2016	2 710				2 710
TDL	01/08/2016	931				931
TOTAL		6 096	469		469	5 628

ECART D'ACQUISITION NEGATIF

PARTICIPATIONS	Date d'acquisition	Valeur brute	Amortissements cumulés	Dotation exercice	Amortissements cumulés	Valeur nette
		31/12/2017	31/12/2016		31/12/2017	31/12/2017
PCME US		16	16		16	0
TOTAL		16	16		16	

Note 3. IMMOBILISATIONS & AMORTISSEMENTS

● Immobilisations incorporelles

En Kilo Euros

	31/12/2016	Augmentation	Diminution	Ecart de conversion	Autres variations	31/12/2017
Immobilisations Incorporelles						
Frais de recherche et développement	1 420					1 420
Concessions, brevets et droits similaires	1 355	28		-1		1 382
Marque (1)	3 508					3 508
Technologie (1)	1 779					1 779
Fonds commercial	4 112					4 112
Autres immobilisations incorporelles	119					119
Immobilisations incorporelles brutes	12 293	28		-1		12 320
Amortissements immobilisations incorporelles						
Frais de recherche et développement	1 122	133				1 254
Concessions, brevets et droits similaires	906	67	-7			966
Technologie	318	127				445
Amortissements	2 345	327	-7			2 665
Immobilisations Incorporelles nettes	9 948					9 655

Lors de l'acquisition de la société PCME, un écart d'évaluation a été constaté correspondant à la technologie pour 1 779 226 € en valeur brute et une valeur de marque pour 3 508 332 €.

La technologie est amortie sur 14 ans.

● Immobilisations corporelles

En Kilo Euros

	31/12/2016	Augmentation	Diminution	Ecart de conversion	Autres variations	31/12/2017
Immobilisations Corporelles						
Terrains	287					287
Constructions	4 595	378				4 973
Installations techniques	7 166	332	-34	-122		7 342
Installations techniques en Crédit-Bail	4 293					4 293
Autres immobilisations corporelles	4 046	450	-68	-46		4 381
Autres immobilisations corporelles en Credit Bail	1 116	135				1 252
Immobilisations en cours						
Immobilisations corporelles brutes	21 503	1 295	-102	-168		22 528
Amortissement immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions	2 402	157				2 559
Installations techniques	5 569	477	-28	-101	-37	5 880
Installations techniques en Crédit-Bail	4 161	45				4 206
Autres immobilisations corporelles	3 266	338	-55	-29	37	3 557
Autres immobilisations corporelles en Credit Bail	707	226				933
Amortissements	16 106	1 242	-83	-130		17 135
Immobilisations Corporelles nettes	5 398					5 393

● Immobilisations financières

En Kilo Euros

	31/12/2016	Augmentation	Diminution	Ecart de conversion	Autres variations	31/12/2017
Immobilisations Financières						
Titres de participation	261					261
Prêts	37	3	-8			32
Autres immobilisations financières	861	132	-21	-33	-6	933
Créances rattachées à des participations	17	35		-52		
Immobilisations financières brutes	1 176	170	-29	-85	-6	1 226
Provisions Immobilisations Financières						
Titres de participations						
Autres immobilisations financières	29					29
Provisions	29					29
Immobilisations Financières nettes	1 147					1 197

Note 4. SYNTHÈSE IMMOBILISATIONS

En Kilo Euros

	31/12/2017			31/12/2016		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
Immobilisations incorporelles	12 320	-2 665	9 655	12 293	-2 345	9 948
Immobilisations corporelles	22 528	-17 135	5 393	21 503	-16 106	5 398
Immobilisations financières	1 226	-29	1 197	1 176	-29	1 147
Total	36 074	-19 829	16 245	34 973	-18 480	16 493

Note 5. STOCKS

En Kilo Euros

	31/12/2017			31/12/2016
	Brut	Dépréciation	Net	Net
Stocks matières premières	16 830	-1 812	15 019	13 572
Stocks et en cours de biens	1 284		1 284	2 391
Produits intermédiaires et finis	1 219		1 219	981
Total	19 333	-1 812	17 521	16 944

Note 6. CRÉANCES

En Kilo Euros

	Brut	31/12/2017		31/12/2016	
		Dépréciation	Net	Net	
Créances clients	31 675	-837	30 838	29 788	
	Clients	31 675	-837	30 838	29 788
Avances, acomptes sur commande	750		750	1 152	
Autres créances	3 065		3 065	3 179	
Actifs d'impôts différés	639		639	836	
Charges constatées d'avance	425		425	839	
	Autres créances	4 880		4 880	6 006
Créances d'exploitation	36 555	-837	35 718	35 794	

Note 7. DETTES FINANCIÈRES

En Kilo Euros

	31/12/2017	31/12/2016
Emprunt auprès des établissements de crédit (1)	8 005	9 840
Intérêts des emprunts	17	79
Emprunts en crédit bail	324	411
Emprunts et dettes financières divers	738	699
Total	9 084	11 029

(1) Ces postes sont présentés en variation nette de l'exercice

	31/12/2017	< 1 an	> 1 an & < 5 ans	> 5 ans
Emprunt auprès des établissements de crédit	8 005	1 855	5 571	595
Intérêts courus non échus sur emprunts	17	17		
Emprunts en crédit bail	324	189	135	
Emprunts et dettes financières divers	738	273	465	
Total	9 084	2 334	6 171	595

Note 8. DETTES D'EXPLOITATION

En Kilo Euros

	31/12/2017	31/12/2016
Dettes fournisseurs	6 518	8 569
Dettes fournisseurs	6 518	8 569
Avances, acomptes reçus / commandes	1 804	1 844
Dettes fiscales et sociales	5 844	5 467
Autres dettes	539	1 318
Produits constatés d'avance	1 658	1 713
Autres dettes	9 845	10 343
Total	16 363	18 912

Les dettes d'exploitation ont pour l'essentiel une maturité inférieure à 1 an.

Note 9. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

En Kilo Euros

	31/12/2016	Dotation	Reprise	Autres	31/12/2017
Provision pour impôt différés	152		-48		104
Provisions pour risques	1 283	553	-549	-58	1 229
Provisions pour charges	1 311		-233		1 077
Total	2 746	553	-830	-58	2 411

Les provisions pour litiges sont constatées selon l'appréciation des risques avec les avocats du groupe

à la clôture ; il n'est pas connu de risque à ce titre au 31/12/2017.

Les provisions pour risques sont principalement composées de provisions pour garanties clients déterminées à partir de données statistiques sur le chiffre d'affaires des douze derniers mois. Cette provision est estimée à 1,5% du chiffre d'affaires mensuel « Vente de produits » pondéré, dans la mesure où cette garantie est d'une durée d'une année. Le chiffre d'affaires du mois de janvier est ainsi retenu pour 1/12^{ème}, celui du mois de février pour 2/12^{ème}, ainsi de suite.

Une provision pour risque de perte sur contrat a été constatée en 2015 pour 163 431 k€ a été reprise dans l'exercice, l'opération ayant pu être dénouée.

Les provisions pour charges sont constituées de provisions pour gros entretien déterminées à partir du programme de travaux à réaliser sur les contrats « Global Service Evolution » ainsi que des provisions sur Stock-Options. Cette dernière est déterminée en vue d'être allouées aux plans de stock-options en cours. La provision constatée pour couvrir la différence de prix entre les titres à l'actif pour faire face à la souscription de stock-options (maintenus en PMP) et le montant des stocks options, en conformité avec l'avis du CNC N°2008-17 du 6 novembre 2008 a par ailleurs été constatée, la société se laissant le choix entre le rachat d'actions et l'augmentation de capital pour permettre les attributions ou souscriptions futures. Aucun plan n'est ouvert au 31/12/2017.

Les provisions pour charges comprennent également la provision pour indemnités de départ à la retraite pour 1 077 K€.

Note 10. RÉSULTAT FINANCIER

En Kilo Euros

	31/12/2017	31/12/2016
- Produits financiers de participations	31	35
- Autres intérêts et produits assimilés	6	14
- Reprises sur provisions et transferts de charge		60
- Différences positives de change	224	875
- Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	1	32
PRODUITS FINANCIERS	261	1 016
- Dotations aux provisions risques financiers	-156	-57
- Intérêts et charges assimilées	-120	-195
- Différences négatives de change	-1 246	-354
- Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	-1	-19
CHARGES FINANCIERES	-1 523	-625
RESULTAT FINANCIER	-1 262	391

Note 11. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

En Kilo Euros

	31/12/2017	31/12/2016
- Sur opération de gestion	80	59
- Sur opération en capital	81	49
PRODUITS EXCEPTIONNELS	161	108
- Sur opération de gestion	-42	-60
- Sur opération en capital	-16	-16
- Dotations aux provisions	-4	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	-62	-76
RESULTAT EXCEPTIONNEL	99	32

Note 12. FISCALITÉ DIFFÉRÉE

En Kilo Euros

	31/12/2017	31/12/2016
- Impôts exigibles	1 158	1 164
- Impôts différés	149	- 27
Total	1 307	1 137

Note 13. PERSONNEL

EFFECTIFS PAR FONCTION

Effectifs moyens de l'exercice	31/12/2017	31/12/2016
Cadres	181	172
Autres	318	320
Total	499	492

EFFECTIFS PAR SITE

Effectifs moyens de l'exercice	31/12/2017	31/12/2016
France	224	213
Allemagne	25	21
Belgique	2	2
Royaume-Unis	65	63
Italie	14	14
Inde	130	125
Etats Unis	19	33
Chine	20	21
Total	499	492

CHARGES DE PERSONNEL

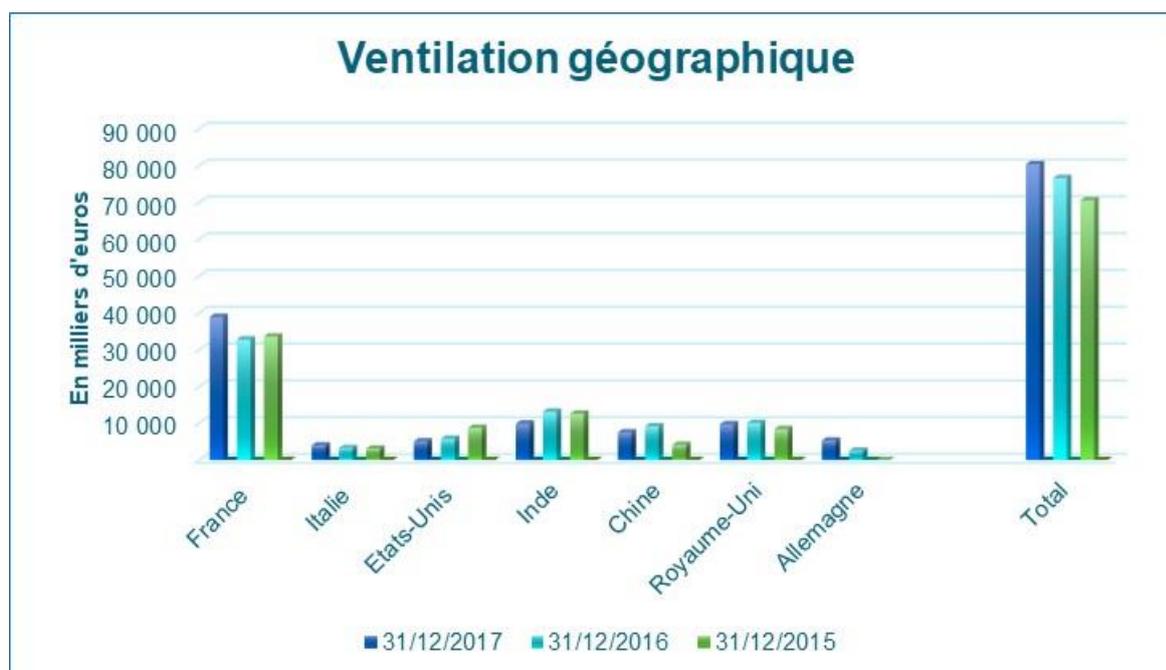
Charges de personnel	31/12/2017	31/12/2016
Salaires et participation	21 839	20 510
Charges sociales	6 519	6 171
Total	28 358	26 681

Note 14. ANALYSE SECTORIELLE

En Kilo Euros

Zones géographiques	31/12/2017	en %	31/12/2016	en %	31/12/2015	en %
France	38 872	48%	32 748	43%	33 590	48%
Italie	4 008	5%	3 238	4%	3 100	4%
Etats-Unis	5 068	6%	5 756	8%	8 750	12%
Inde	9 890	12%	13 146	17%	12 618	18%
Chine	7 529	9%	9 161	12%	4 133	6%
Royaume-Uni	9 727	12%	10 079	13%	8 412	12%
Allemagne	5 302	7%	2 501	3%		
Total	80 397	100%	76 629	100%	70 605	100%

Secteurs	31/12/2017	en %	31/12/2016	en %	31/12/2015	en %
Production vendue	65 278	81%	62 653	82%	56 567	80%
Prestations de services	15 119	19%	13 976	18%	14 038	20%
Total	80 397	100%	76 629	100%	70 605	100%



Note 15. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

	PAYS	AUDIT 2017		AUDIT 2016	
		Monnaie Locale	Euro	Monnaie Locale	Euro
DIGIOVINE HNILO JORDAN + JOHNSON LTD. 184 Shuman Boulevard, Suite 200 Naperville, IL 60563	USA	21 500 USD	18 776 €	32 500 USD	30 832 €
Mazars 1608, Tower E1, Oriental Plaza, NO.1 East Chang An Ave. Beijing 100738, China	Chine	127 600 CNY	16 354 €	136 319 CNY	18 656 €
Studio Dell'Apa Garofalo Zonca Dottori Commercialisti Associati Via A. Locatelli 4 - 20124 Milano	Italie	20 981 €	20 981 €	20 956 €	20 956 €
Hasmukh Dedhia - Partner Khimji Kunverji & Co. - Mumbai Suite 52 Bombay Mutual Building Sir P M Road, Fort, Mumbai India 400001	Inde	1 000 000 INR	13 091 €	1 000 000 INR	13 963 €
Lovewell Blake LLP The Gables Old Market Street Thetford Norfolk IP24 2EN	Royaume-Uni	£22 450	25 303 €	£16 500	19 272 €
LOEBA Treuhand GmbH Wallbrunnstraße 24 D-79539 Lörrach	Allemagne	5 046 €	5 046 €	5 060 €	5 060 €
SARL AP ETLIN 33 av Pierre Brosolette 94000 CRETEIL	France	81 772 €	81 772 €	80 169 €	80 169 €
Philippe Cohen 75008 Paris Cabinet Christian Pradon 24/29 Avenue Georges V	France	21 888 €	21 888 €	21 458 €	21 458 €
TOTAL			203 211 €		210 367 €

Note 16. REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Les rémunérations allouées aux membres :

Des organes d'administration : 479 051 €

Des organes de direction : 656 089 €

Note 17. PARTIES LIEES

Parties liées	Nature de la convention avec la partie liée	Montant des transactions avec la partie liée	Autres informations

Note 18. ENGAGEMENTS HORS BILAN

Engagement donnés		31/12/2017	31/12/2016
Cautions données	EUR	1 856 220	2 137 781
	INR	308 761 388	310 308 403
	XFO		
	USD	332 172	32 172
	CNY		680 000

Note 19. PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

● Exclusion du périmètre de consolidation

La société SWR Chine a été exclue du périmètre de consolidation en raison du caractère non significatif de ses comptes.

● Périmètre de l'exercice :

Sociétés	Pays	Methode	% d'intérêt 31-déc-2017
Environnement SA	France	IG	Mère
Environnement Italia	Italie	IG	100%
Altech USA	USA	IG	100%
Environnement India	Inde	IG	100%
Environnement Hong Kong	Chine	IG	100%
Environnement Chine	Chine	IG	100%
PCME	Royaume-Uni	IG	100%
SWR GMBH	Allemagne	IG	100%
TDL LTD	Royaume-Uni	IG	100%

IG = Intégration Globale

IP = Intégration Proportionnelle

● **Périmètre de l'exercice antérieur :**

Sociétés	Pays	Methode	% d'intérêt 31-déc-2016
Environnement SA	France	IG	Mère
Environnement Italia	Italie	IG	100%
Altech USA	USA	IG	100%
Environnement India	Inde	IG	100%
Environnement Hong Kong	Chine	IG	100%
Environnement Chine	Chine	IG	100%
CAIRPOL	France		TUP
PCME	Royaume-Uni	IG	100%
SWR GMBH	Allemagne	IG	100%
TDL LTD	Royaume-Uni	IG	100%

IG = Intégration Globale

IP = Intégration Proportionnelle

Note 20. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA PERIODE

Début Janvier 2018, Environnement SA a procédé à l'acquisition de la société Mercury Instruments GmbH (Allemagne).



COMPTES SOCIAUX ENVIRONNEMENT SA ET ANNEXES

enveda
2017





Environnement SA

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017 (Bilan)

Sommaire

Bilan actif	3
Bilan passif	4
Compte de résultat	5
Annexe aux comptes sociaux	7

Environnement SA

N° SIRET : 31399722300018

* Mission de Présentation-Voir le rapport de l'Expert Comptable

Actif		Exercice au 31/12/2017			Exercice précédent	
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	au 31/12/2016	
Capital souscrit non appelé						
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de développement	1 419 971	1 254 358	165 613	298 261
		Concessions, brevets et droits similaires	998 394	742 328	256 066	269 010
		Fonds commercial (1)	4 330 018		4 330 018	4 330 018
		Autres immobilisations incorporelles	116 489		116 489	116 489
		Immobilisations incorporelles en cours				
		Avances et acomptes				
		TOTAL	6 864 874	1 996 686	4 868 187	5 013 780
	Immobilisations corporelles	Terrains	286 820		286 820	286 820
		Constructions	4 972 611	2 558 849	2 413 761	2 192 684
		Inst. techniques, mat. out. industriels	5 816 220	4 939 339	876 880	1 027 496
		Autres immobilisations corporelles	2 728 945	2 496 142	232 803	273 204
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes						
	TOTAL	13 804 597	9 994 331	3 810 265	3 780 205	
Immobilisations financières ²⁾	Participations évaluées par équivalence					
	Autres participations	16 438 981		16 438 981	16 438 981	
	Créances rattachées à des participations	779 293		779 293	741 293	
	Titres immob. de l'activité de portefeuille					
	Autres titres immobilisés	90 493		90 493	84 731	
	Prêts	28 437		28 437	36 700	
	Autres immobilisations financières	349 027	29 312	319 715	343 194	
	TOTAL	17 686 233	29 312	17 656 921	17 644 901	
Total de l'actif immobilisé		38 355 705	12 020 330	26 335 374	26 438 887	
Actif circulant	Stocks	Matières premières, approvisionnements	11 799 642	1 319 988	10 479 654	9 095 316
		En cours de production de biens	531 130		531 130	1 268 383
		En cours de production de services				
		Produits intermédiaires et finis	1 219 071		1 219 071	981 441
		Marchandises				
		TOTAL	13 549 843	1 319 988	12 229 855	11 345 140
		Avances et acomptes versés sur commandes	406 215		406 215	437 341
	Créances ³⁾	Clients et comptes rattachés	32 038 965	507 492	31 531 472	29 156 331
		Autres créances	1 993 591		1 993 591	2 544 125
		Capital souscrit et appelé, non versé				
	TOTAL	34 032 556	507 492	33 525 063	31 700 456	
Divers	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	41 012			1 041 012	
	Instruments de trésorerie					
	Disponibilités	3 921 999		3 921 999	3 299 301	
	TOTAL	5 963 011		5 963 011	4 340 313	
Charges constatées d'avance		244 743		244 743	564 470	
Total de l'actif circulant		54 196 371	1 827 480	52 368 890	48 387 723	
Frais d'émission d'emprunts à étaler						
Primes de remboursement des emprunts						
Écart de conversion actif		48 056		48 056	17 153	
TOTAL DE L'ACTIF		92 600 132	13 847 811	78 752 321	74 843 764	
Renvois :				7 622	7 622	
(1) Dont droit au bail						
(2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières				1 156 758	1 023 800	
(3) Dont créances à plus d'un an (brut)				538 213	522 664	
Clause de réserve de propriété	Immobilisations		Stocks		Créances clients	

Environnement SA

* Mission de Présentation-Voir le rapport de l'Expert Comptable

Passif		Au 31/12/2017	Exercice précédent
Capitaux propres	Capital (dont versé : 9 585 900)	9 585 900	9 585 900
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	4 222 033	4 222 033
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	Réserves		
	Réserve légale	969 014	969 014
	Réserves statutaires	460 637	460 637
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	676 653	676 653
	Report à nouveau	32 544 127	28 320 112
	Résultats antérieurs en instance d'affectation		
Résultat de la période (bénéfice ou perte)	7 308 371	5 181 019	
Situation nette avant répartition	55 766 737	49 415 370	
Subvention d'investissement		367	
Provisions réglementées	117 298	71 728	
Total	55 884 035	49 487 467	
Aut. fonds propres	Titres participatifs		
	Avances conditionnées		15 000
Total		15 000	
Provisions	Provisions pour risques	373 501	435 929
	Provisions pour charges		192 106
Total	373 501	628 036	
Dettes	Emprunts et dettes assimilées		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	8 017 062	9 322 111
	Emprunts et dettes financières divers (3)	1 593 638	1 644 412
	Total	9 610 700	10 966 524
	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)	1 050 452	939 914
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 078 195	5 655 258
	Dettes fiscales et sociales	4 542 166	4 172 157
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	828 783	1 136 125	
Instrument de trésorerie			
Total	10 449 145	10 963 540	
Produits constatés d'avance	1 275 727	1 393 216	
Total des dettes et des produits constatés d'avance	22 386 025	24 263 195	
Écarts de conversion passif	108 758	450 065	
TOTAL DU PASSIF	78 752 321	74 843 764	
Crédit-bail immobilier			
Crédit-bail mobilier		404 868	
Effets portés à l'escompte et non échus			
Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1), à plus d'un an	7 120 798	7 947 064	
à moins d'un an	14 214 774	15 376 216	
Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques			
(3) dont emprunts participatifs			

Environnement SA

Périodes 01/01/2016 31/12/2016 Durées 12 mois
01/01/2017 31/12/2017 12 mois

* Mission de Présentation-Voir le rapport de l'Expert Comptable

		France	Exportation	Total	Exercice précédent
Produits d'exploitation (1)	Ventes de marchandises				
	Production vendue : - Biens	11 035 544	25 009 564	36 045 109	34 999 675
	- Services	8 100 992	2 909 349	11 010 342	9 312 892
	Chiffre d'affaires net	19 136 537	27 918 914	47 055 451	44 312 567
	Production stockée			-499 622	-153 048
	production immobilisée			158 076	88 379
	Produits nets partiels sur opérations à long terme				
	Subventions d'exploitation			86 851	51 721
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			1 757 113	1 395 006
	Autres produits			278 344	137 984
	Total			48 836 214	45 832 611
Charges d'exploitation (2)	Marchandises Achats				
	Variation de stocks				
	Matières premières et autres approvisionnements Achats			16 073 101	15 295 675
	Variation de stocks			-1 556 010	-1 561 076
	Autres achats et charges externes (3)			7 737 274	6 745 286
	Impôts, taxes et versements assimilés			929 707	885 697
	Salaires et traitements			11 415 029	10 881 224
	Charges sociales			4 926 698	4 838 138
	Dotations d'exploitation	• sur immobilisations	amortissements	788 657	683 733
		• sur actif circulant	provisions		
		• pour risques et charges		1 326 778	1 150 064
Autres charges			370 375	253 261	
			450 779	342 695	
	Total			42 462 391	39 514 700
	Résultat d'exploitation	A		6 373 823	6 317 910
Opér. commun	Bénéfice attribué ou perte transférée		B		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		C		
Produits financiers	Produits financiers de participations (4)			2 262 254	42 072
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé (4)				
	Autres intérêts et produits assimilés (4)			5 787	4 914
	Reprises sur provisions, transferts de charges			17 153	155 671
	Différences positives de change			61 936	48 113
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			17 461	31 540
	Total			2 364 593	282 313
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions			1 042	18 051
	Intérêts et charges assimilées (5)			138 261	151 339
	Différences négatives de change			4 642	65 582
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			21 491	19 353
	Total			165 438	254 326
	Résultat financier	D		2 199 155	27 986
	RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (± A ± B - C ± D)	E		8 572 979	6 345 896

Environnement SA

Périodes 01/01/2016 31/12/2016 Durées 12 mois
01/01/2017 31/12/2017 12 mois

* Mission de Présentation-voir le rapport de l'Expert Comptable

		Total	Exercice précédent
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	25 952	18 480
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	80 686	46 315
	Reprises sur provisions et transferts de charge		
	Total	106 639	64 795
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		19 864
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	2 850	7 294
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	49 449	35 152
	Total	52 299	62 310
Résultat exceptionnel		F	
		54 340	2 484
	Participation des salariés aux résultats	G	242 348
	Impôt sur les bénéfices	H	954 957
BÉNÉFICE OU PERTE (± E ± F - G - H)			
		7 308 371	5 181 019
Renvois			
(1) Dont	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs	25 107	17 664
(2) Dont	charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs	42 017	2 692
(3) Y compris	- redevances de crédit-bail mobilier - redevances de crédit-bail immobilier	222 704	222 076
(4) Dont	produits concernant les entités liées		
(5) Dont	intérêts concernant les entités liées		

SA Environnement

Annexe aux comptes annuels

Date de clôture : 31/12/2017

Table des matières

1	Faits caractéristiques de l'exercice	2
1.1	Événements principaux	2
1.2	Événements postérieurs à la clôture	2
1.3	Principes, règles et méthodes comptables	2
2	Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat	3
2.1	Actif immobilisé	3
2.1.1	État de l'actif immobilisé (brut)	4
2.1.2	Amortissements de l'actif immobilisé	5
2.1.3	Dépréciations de l'actif immobilisé	6
2.1.4	Précisions sur certains éléments de l'actif immobilisé.	7
2.1.5	Informations relatives aux filiales et participations	8
2.1.6	Contrat de liquidité	9
2.1.7	Dépréciations sur immobilisations financières	10
2.1.8	Informations sur les actions propres	10
2.2	Actif circulant	10
2.2.1	État des stocks	10
2.2.2	Actif circulant / dépréciations	11
2.2.3	Produits à recevoir	12
2.2.4	Disponibilités et divers	12
2.2.5	Comptes de régularisation	12
2.3	Capitaux propres	13
2.3.1	Capital social	13
2.3.2	Actions propres	13
2.3.3	Variation des capitaux propres	13
2.4	Passifs et provisions	14
2.4.1	Provisions	14
2.4.2	Précisions sur d'autres dettes	16
2.5	État des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice	17
2.6	Compte de résultat	19
2.6.1	Ventilation du chiffre d'affaires	19
2.6.2	Production immobilisée	19
2.6.3	Autres produits	19
2.6.4	Autres charges	19
2.6.5	Personnel intérimaire	20
2.6.6	Evaluations dérogatoires	20
2.6.7	Résultat financier	20
2.6.8	Résultat exceptionnel	20
2.6.9	Précisions sur la nature, le montant et le traitement de certaines charges et produits	21
3	Informations relatives à la fiscalité	22
3.1.1	Ventilation de l'Impôt sur les bénéfices	22
3.1.2	Impôt différé	22
3.1.3	Autres informations spécifiques	23
3.1.4	Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)	23
4	Transactions significatives effectuées avec des parties liées et qui n'ont pas été conclues aux conditions normales de marché	24
5	Rémunération des dirigeants	25
6	Informations relatives aux opérations et engagements hors bilan	26
6.1	Engagements financiers donnés et reçus	26
6.1.1	Les engagements de retraites et avantages assimilés	27
6.2	Engagements pris en matière de crédit-bail	28
6.3	Engagements pris en matière de location longue durée	29
7	Informations relatives à l'effectif	30

1 Faits caractéristiques de l'exercice

1.1 Evénements principaux

- Aucun événement ni fait significatif n'est survenu au cours de l'exercice.
- Le groupe Environnement SA adopte une marque internationale : « [envea™](#) ».

1.2 Evénements postérieurs à la clôture

- Aucun événement ni fait significatif n'est survenu depuis la clôture de l'exercice.
- Début Janvier 2018, Environnement SA a procédé à l'acquisition de la société Mercury Instruments GmbH (Allemagne)

1.3 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement ANC 2016-07.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

En conformité avec le règlement N° 2015-05 du 2 Juillet 2015 entrant en application pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} Janvier 2017, les écarts de change sont comptabilisés en fonction de leur nature, en exploitation ou en financier.
(Cf. paragraphes 2.6.3, 2.6.4 et 2.6.7)

2 Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat

2.1 Actif immobilisé

A leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises ou ristournes obtenus ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

Les subventions obtenues le cas échéant pour l'acquisition ou la production d'un bien (actif non financier) sont sans incidence sur le calcul du coût des biens financés

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

2.1.1 État de l'actif immobilisé (brut)

	Immobilisations	Début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur fin exercice
Incorporelles	Frais d'établissement et de développement – TOTAL I	1 419 971	-	-	1 419 971
	Autres postes d'immobilisations incorporelles – TOTAL II	5 423 946	20 957	-	5 444 903
Corporelles	Terrains	286 820	-	-	286 820
	Construction sur sol propre	1 920 424	106 030	-	2 026 454
	Construction sur sol d'autrui	751 375	251 474	-	1 002 850
	Inst. gales, agencts et am. des constructions	1 923 043	20 265	-	1 943 308
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	5 625 016	222 892	31 688	5 816 220
	Installations générales, agencements, aménagements divers	1 542 816	-	-	1 542 816
	Matériel de transport	39 372	2 133	38 071	3 434
	Matériel de bureau et mobilier informatique	1 128 421	55 090	815	1 182 697
	Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
	Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
	Avances et acomptes	-	-	-	-
TOTAL III		13 217 287	657 884	70 573	13 804 597
Financière	Participations évaluées par équivalence	-	-	-	-
	Autres participations	17 180 275	626 683	588 682	17 218 275
	Autres titres immobilisés	84 731	1 877 721	1 871 960	90 493
	Prêts et autres immobilisations financières	409 208	1 871 502	1 903 245	377 465
TOTAL IV		17 674 214	4 375 906	4 363 887	17 686 233
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)		37 735 418	5 054 747	4 434 460	38 355 705

2.1.2 Amortissements de l'actif immobilisé

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement - TOTAL I	1 121 710	132 649	-	1 254 358	
Autres immobilisations incorporelles - TOTAL II	708 427	33 901	-	742 328	
Terrains	-	-	-	-	
Constructions	Sur sol propre	461 955	69 781	-	531 736
	Sur sol d'autrui	645 720	12 269	-	657 989
	Inst. Générales, agencements et aménagements des constructions	1 294 483	74 642	-	1 369 125
Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 597 519	373 508	31 688	4 939 340	
Autres immobilisations corporelles	Inst. Générales, agencements, aménagements divers	1 375 013	60 172	-	1 435 185
	Matériel de transport	36 572	739	36 233	1 078
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 025 818	34 875	815	1 059 878
	Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
TOTAL III	9 437 081	625 987	68 736	9 994 332	
TOTAL GÉNÉRAL. (I+II+III)	11 267 218	792 536	68 736	11 991 018	

2.1.2.1 Durées d'amortissement

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Fonds commercial	N/A	
Frais de recherche et développement	Linéaire (*)	5 ans
Logiciels et progiciels	Linéaire	1 à 10 ans
Constructions	Linéaire	4 à 50 ans
Agencements des constructions	Linéaire	5 à 20 ans
Matériel industriel	Linéaire / Dégressif	L. 1 à 17 ans / D. 8 ans
Installations fixes – Installations générales	Linéaire	L. 4 à 36 ans / D. 8 à 10 ans
Parc de prêt	Linéaire	4 à 8 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire / dégressif	1 à 10 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	2 à 11 ans

(*) Voir précisions en 2.1.4.1

Le détail des durées d'amortissement retenues pour les constructions est le suivant :

- Terrassement VRD (structure) 50 ans
- Maçonnerie Béton Armé (structure) 50 ans
- Dallage 20 ans
- Charpente 50 ans
- Etanchéité 15 ans
- Bardage (structure) 50 ans
- Serrurerie 25 ans
- Menuiseries intérieures et Extérieures 15 ans
- Electricité/Plomberie 20 ans
- Revêtements de Sols 10 ans
- Peinture 10 ans
- Cloisons/Faux Plafonds/Plâtrerie 20 ans
- Ascenseurs 15 ans
- Chauffage 15 ans

2.1.3 Dépréciations de l'actif immobilisé

Provisions pour dépréciation	Montant au début de l'exercice	Augmentations : Dotations de l'exercice	Diminutions : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Incorporelles	-	-	-	-
Corporelles	-	-	-	-
Titres de participation	-	-	-	-
Autres immobilisations financières	29 312	-	-	29 312
TOTAL	29 312	-	-	29 312

2.1.4 Précisions sur certains éléments de l'actif immobilisé.

2.1.4.1 Frais de développement

La société a pour politique de ne pas activer ses frais de Développement. Ces derniers sont enregistrés dans les charges de l'exercice.

Toutefois, suite à l'absorption de sa filiale Cairpol (TUP réalisée en 2016), Environnement SA a repris dans ses comptes des frais de recherche pour 1 419 971 €, l'amortissement étant poursuivi selon les règles initialement définies conformément aux dispositions fiscales.

2.1.4.2 Fonds commercial

- Les fonds de commerce exploités à Poissy ont été acquis pour 7 622 €, et reçus en apport pour 2 164 776 €. Ces fonds ne sont pas dépréciés car ils font partie intégrante du fonds de commerce actuel de la société.
- En 2007, Environnement SA a repris une activité exploitée à Francfort (Allemagne) et un établissement à Bidart (64).

Précédent exploitant	Date d'effet	Valeur de rachat
Becker	01/01/2007	438 000 €
Iseo (groupe Vinci)	01/10/2007	855 000 €

Ces fonds, acquis en 2007, ne sont pas dépréciés, aucune modification substantielle n'ayant été constatée au 31 décembre dans l'activité des sites repris.

- Environnement SA a acquis à effet du 01 juillet 2012 un fonds de commerce auprès de la société OTI Industrie pour une valeur de 619 282€ ; les frais d'enregistrement ont été activés pour 27 810 €. L'activité, initialement assurée à Cournon d'Auvergne (63) a été transférée à la Roche Blanche (63).

2.1.4.3 Valeur des fonds de commerce

Appréciation de la valeur des fonds selon la méthode DCF

Nous appliquons la présomption de durée non limitée de notre fonds commercial, et ce y compris la part de mali technique lui étant affecté.

En l'absence d'amortissement un test de dépréciation annuel est réalisé.

2.1.5 Informations relatives aux filiales et participations

2.1.5.1 Renseignements détaillés concernant les filiales et participations

Informations financières	Capitaux propres avant résultat de l'exercice	Quote-part du capital détenue (en %)	Valeurs comptables des titres détenus	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice	Résultats du dernier exercice clos	Dividendes encaissés au cours de l'exercice
Filiales (+ 50%)						
EI Spa (Italie)	1 179 735 €	100 %	449 793 €	3 851 485 €	59 949 €	
Altech (USA)	-226 943 \$	100 %	9 068 €	5 870 587 \$	-506 336 \$	
Environnement India Pvt Ltd	116 950 913 INR	100 %	1 211 435 €	788 139 057 INR	-3 422 574 INR	
Environnement Hong Kong Ltd ⁽¹⁾	5 000 HKD	100 %	895 €			
PCME Ltd	4 361 901 £	100 %	10 811 829 €	10 099 545 £	1 257 259 £	2 000 000 £
SWR GmbH	1 407 823 €	100%	3 955 960 €	5 337 120 €	109 687 €	
Participations (10 à 50%)						
-						
Participations indirectes						
Environnement China Ltd ⁽¹⁾	5 004 834 CNY	100 %		58 615 164 CNY	2 160 705 CNY	
TDL Sensors Ltd ⁽²⁾	-42 079 £	100 %	770 800 €	250 000 £	-187 114 £	
SWR TPC China GmbH ⁽³⁾	500 000 €	51 %	261 000 €	N.C	N.C	

Précisions :

⁽¹⁾ La société Environnement Hong Kong est une sous holding détenant 100% des titres de la société Environnement Ltd.

⁽²⁾ La société TDL Sensors Ltd est détenue au travers de PCME Ltd à hauteur de 100 %.

⁽³⁾ La société SWR TPC China GmbH est détenue au travers de SWR GmbH à hauteur de 51%

2.1.5.2 Créances immobilisées

- Créances rattachées à des participations

- Mouvements principaux :

- Remboursement Altech :	- 389 860 €
- Comptabilisation des intérêts et écarts de change Altech :	- 92 844 €
- Prêt consenti à Altech : (250 000 \$)	210 705 €
- Remboursement perçu d'Environnement China :	- 90 000 €
- Prêt consenti à SWR :	400 000 €

- Postes du bilan relatifs aux filiales et participations

	Montant concernant les entreprises	
	liées	avec lesquelles la Société a un lien de participation
Participations		16 438 981
Créances rattachées à des participations		779 294
Créances clients et comptes rattachés		15 860 441
Autres créances : Fournisseurs débiteurs		8 135
Autres créances : Comptes-courants		211 522
Dettes financières : Prêts consentis		845 325
Capital souscrit appelé, non versé		448
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		955 795
Clients, avances reçues		700 000
Autres dettes : Avoirs à établir		713 553
Charges financières		25 360
Produits financiers		2 260 063

2.1.6 Contrat de liquidité

La société Environnement SA a confié la mise en œuvre d'un contrat de liquidité à une société de bourse. L'apport initial s'élève à 250 000€. Il se décompose de la manière suivante au 31/12/2017 :

Espèces	84 574
Placements VMP	0
Actions propres (1 436 actions)	90 493
TOTAL	175 067

Une moins-value nette de 4 987,77 € a été constatée sur l'exercice au titre de l'autocontrôle.

2.1.7 Dépréciations sur immobilisations financières

Sur autres immobilisations financières : 29 312 €. Les dépôts de garantie sur opérations d'une ancienneté supérieure à 2 ans sont dépréciés, sauf s'il est justifié qu'ils sont maintenus pour des affaires en cours de réalisation (en particulier pour des opérations à l'étranger).

2.1.8 Informations sur les actions propres

Environnement SA détient au 31/12/2017 : 2 240 actions propres comptabilisées en compte 502 pour une valeur de 41 013 €,

2.2 Actif circulant

2.2.1 État des stocks

Catégorie de stocks appropriés à notre entité	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Matières premières et approvisionnements	11 799 642	1 319 988	10 479 654
En cours de production de biens	503 229		503 229
En cours de production de services	27 901		27 901
Produits intermédiaires et finis	1 219 072		1 219 072
TOTAL	13 549 844	1 319 988	12 229 856

2.2.1.1 Stocks de produits achetés

Les stocks de matières et fournitures sont évalués au prix d'achat moyen pondéré hors TVA.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires, majorés des frais d'approche évalués à 5,5%

Environnement SA détient en stock de sécurité des pièces de rechange ; ces stocks étant constitués de pièces utilisées indifféremment dans la production d'équipements livrés par l'entreprise ou pour l'entretien des parcs installés par Environnement SA chez ces clients dans le cadre de contrats GSE et ayant une rotation régulière inférieure à 12 mois, ces stocks sont comptabilisés en actifs circulant.

2.2.1.2 Stocks de produits en cours

Au 31/12/2017, le stock de produits en cours comprend des stocks de matériels en cours de production, non affectés à une commande, pour 503 229 euros.

2.2.1.3 Stocks de travaux en cours

Le stock de travaux en cours comprend des stocks de matériels en cours de production, non affectés à une commande ; ils sont de 27 901 € au 31/12/2017.

2.2.1.4 Stocks de produits intermédiaires et finis

Les stocks de produits intermédiaires et finis comprend des matériels produits non affectés à une commande ; ces produits sont essentiellement destinés aux filiales et représentent 1 219 072 € au 31/12/2017.

2.2.1.5 Provision pour dépréciation des stocks

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé. Elle s'élève à 1 319 988 € au 31/12/2017.

Les règles appliquées pour les dépréciations de stocks sont les suivantes :

<i>Absence de rotation depuis plus de 1 an</i>	30 %
<i>Absence de rotation depuis plus de 2 ans</i>	60 %
<i>Absence de rotation depuis plus de 3 ans</i>	90 %

2.2.2 Actif circulant / dépréciations

2.2.2.1 Tableau des dépréciations de l'actif

Rubriques (a)	Situations et mouvements (b)			
	A	B	C	D
	Dépréciations au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice (c)
Stocks	1 148 315	1 319 988	1 148 315	1 319 988
Créances	500 703	6 790	-	507 493
Autres	-	-	-	-
TOTAL	1 649 018	1 326 778	1 148 315	1 827 481

2.2.2.2 *Provision pour dépréciation des créances*

Les créances hors groupe dont l'antériorité est supérieure à 12 mois à la date de clôture font l'objet d'une provision de 50% de leur montant HT. Celles dont l'antériorité est supérieure à 24 mois, sont provisionnées à hauteur de 90%, puis à 100% au-delà de 36 mois. Cette provision est ajustée pour les risques spécifiques.

2.2.3 **Produits à recevoir**

	Montant
Créances clients et comptes rattachés	8 622 178
Autres créances	139 822
Intérêts courus	458
Total	8 762 458

2.2.4 **Disponibilités et divers**

2.2.4.1 *Différences d'évaluation sur valeurs mobilières de placement*

La valeur liquidative des VMP détenues à la date de clôture est de 2 000 000 €, montant comptabilisé au 31/12. Les placements au 31/12 sont constitués exclusivement de Comptes à terme.

2.2.5 **Comptes de régularisation**

2.2.5.1 *Charges constatées d'avance*

Au 31 décembre 2017, les charges constatées d'avance s'élèvent à 244 744 € et concernent uniquement des charges d'exploitation.

2.2.5.2 *Ecart de conversion actif*

- Ecart de conversion actif : 48 056 €

Ces montants concernent les postes suivants :

Fournisseurs	Clients	Créance immobilisée	Total
6 423	38 530	3 103	48 056

2.3 Capitaux propres

2.3.1 Capital social

Il n'y a pas eu de changement au cours de l'exercice	Nombre d'actions	Valeur nominale	Valeur en capital
Position début de l'exercice / fin d'exercice	1 597 650	6	9 585 900

2.3.2 Actions propres

Cf 2.1.8

2.3.3 Variation des capitaux propres

Libellés	N-1	+	-	N
Capital	9 585 900	-	-	9 585 900
Réserves, primes et écarts	6 328 339	-	-	6 328 339
Report à nouveau	28 320 112	4 224 015	-	32 544 127
Résultat	5 181 019	7 308 371	5 181 019	7 308 371
Subventions d'investissement	368	-	368	-
Provisions réglementées	71 728	45 570	-	117 299
Autres	15 000	-	15 000	-
TOTAL	49 502 467	11 577 956	5 196 387	55 884 036

2.3.3.1 Autres capitaux propres

Evaluations fiscales dérogatoires

• Résultat de l'exercice	+	7 308 371
• Impôt sur les bénéfices à 33 ¹ / ₃ % ⁽¹⁾	+	1 972 993
• Résultat avant impôt, après participation des salariés	=	9 281 364
• Variation des provisions réglementées		45 570
• Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires		9 326 934

⁽¹⁾ *taux de droit commun applicable à l'exercice clos en France ;*

Le montant de l'impôt comprend l'impôt réglé pour les établissements en Allemagne et en Belgique

- La méthode utilisée pour le calcul des amortissements dérogatoires est la suivante :
Les frais d'acquisition des titres sont comptabilisés à l'actif et amortis en dérogatoire selon les préconisations fiscales sur 5 ans.

2.3.3.2 Provisions réglementées

Nature des Provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentation : Dotations de l'exercice	Diminution : Reprise de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Amortissements dérogatoires	71 728	45 570	-	117 299
TOTAL	71 728	45 570	-	117 299

2.4 Passifs et provisions

2.4.1 Provisions

Rubriques (a)	Situations et mouvements (b)			
	A	B	C	D
	Provisions au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminution : Reprise de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice (C)
Provisions réglementées	71 728	45 570	-	117 299
Provisions pour risques	433 846	370 375	433 846	370 375
Provisions pour charges	194 190	1 042	192 106	3 126
TOTAL	699 765	416 988	625 952	490 800

2.4.1.1 Provisions pour risques et charges

L'entreprise comptabilise une provision pour risques et charges lorsqu'une charge devra être supportée ultérieurement.

La charge n'est pas définie mais des événements survenus ou en cours la rendent probable et permettent d'en évaluer le montant.

Les provisions sont dotées en fonction de leur nature en charge d'exploitation, charge financière ou charge exceptionnelle.

Sauf exception, les reprises sont effectuées dans la même nature.

Nature des Provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentation : Dotations de l'exercice	Diminution : Reprise de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions pour litiges	-	-	-	-
Provisions pour garanties données aux clients	253 261	322 319	253 261	322 319
Provisions pour pertes sur marchés à terme	163 431	-	163 431	-
Provisions pour amendes et pénalités	-	-	-	-
Provisions pour pertes de change	17 154	48 056	17 154	48 056
Provisions pour pensions et obligations similaires	-	-	-	-
Provisions pour impôts (1)	-	-	-	-
Provisions pour renouvellement des immobilisations*	-	-	-	-
Provisions pour gros entretiens	192 106	-	192 106	-
Provisions pour charges sociales et fiscale sur congés à payer*	-	-	-	-
Autres provisions pour risques et charges	2 084	1 042	-	3 126
TOTAL	628 036	371 418	625 952	373 502

	Montant au début de l'exercice	Constitution par fonds propres	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Reprises par fonds propres	Montant à la fin de l'exercice
Provisions pour risques	433 846		370 376	433 846			370 376
Provisions pour charges	194 190		1 042	192 106			3 126
TOTAL	628 036		371 418	625 952			373 502

2.4.1.2 Evaluation des provisions pour risques et charges

- Les provisions pour litiges sont constatées selon l'appréciation des risques avec les avocats de l'entreprise en charge des dossiers en cours à la clôture ; Il n'est pas connu de risqué à ce titre au 31/12/2017.
- Une provision pour risque de perte sur contrat constatée en 2015 pour 163 431 € a été reprise dans l'exercice l'opération ayant pu être dénouée.
- Les provisions pour garantie clients sont déterminées à partir de données statistiques sur le chiffre d'affaires comptabilisé des 12 derniers mois. Cette provision est estimée à 1,5% du CA mensuel « Vente de Produits » pondéré, dans la mesure où cette garantie est d'une durée d'un an. Le CA du mois de janvier est ainsi retenu pour 1/12^{ème}, celui du mois de février pour 2/12^{ème}, et ainsi de suite. Elles s'élèvent à 322 319 € contre 253 261€ antérieurement.
- Les provisions pour pertes de changes sont constatées selon les dispositions légales à hauteur des écarts de conversion actif à la clôture. Elles s'élèvent à 48 056 € contre 17 154 € en 2016.
- Les provisions pour gros entretien sont déterminées à partir du programme de travaux d'entretien à réaliser sur les contrats « Global Service Evolution » (GSE). Les 192 106 € à la clôture précédente ont été consommés dans l'exercice.

2.4.2 Précisions sur d'autres dettes

2.4.2.1 Charges à payer

Charges à payer	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	10 506
Emprunts et dettes financières divers	10 111
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	1 721 696
Dettes fiscales et sociales	3 065 988
Autres dettes	774 278
Total	5 582 579

2.4.2.2 Comptes de régularisation

Produits constatés d'avance

Environnement comptabilisant les affaires à l'avancement, sont comptabilisés en produits constatés d'avance les sommes facturées sur des prestations ou fournitures restant à assurer, en particulier les acomptes à la commande.

Écarts de conversion passif

- Ecart de conversion passif : 108 759 €

Ces montants concernent les postes suivants :

Immo. financières	Dettes financières	Fournisseurs	Clients	Total
861	102 240	5 656	2	108 759

2.5 État des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice

ETAT DES CREANCES		Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'un an	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	779 294	779 294	-	
	Prêts	28 437	28 437	-	
	Autres immobilisations financières	349 028	349 028	-	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	538 213	-	538 213	
	Autres créances clients	31 500 752	31 500 752	-	
	Créance représentative de titre prêtés ou remis en garantie*	Provisions pour dépréciation antérieurement constatée*	-	-	-
	Personnel et comptes rattachés	64 176	64 176	-	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 705	2 705	-	
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	1 135 189	1 135 189	-
		Taxe sur la valeur ajoutée	199 258	199 258	-
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	-	-	-
		Divers	149 557	149 557	-
	Groupe et associés	211 552	211 552	-	
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	231 154	231 154	-	
Charges constatées d'avance	244 744	244 744	-		
TOTAL		35 434 059	34 895 846	538 213	

Prêts Accordés en cours d'exercice	517 860
Remboursements obtenus en cours d'exercice	488 124

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles		-	-	-	-
Autres emprunts obligataires		-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	à 1 an maximum à l'origine	4 036	4 036	-	-
	à plus d'1 an à l'origine	8 006 556	1 390 754	1 390 754	776 787
Emprunts et dettes financières divers		1 593 191	1 088 195	504 996	-
Fournisseurs et comptes rattachés		5 078 195	5 078 195	-	-
Personnel et comptes rattachés		1 840 579	1 840 579	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		1 874 738	1 874 738	-	-
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
	Taxe sur la valeur ajoutée	317 307	317 307	-	-
	Obligations cautionnées	-	-	-	-
	Autres impôts, taxes et assimilés	551 671	551 671	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		-	-	-	-
Groupe et associés		868	868	-	-
Autres dettes (dont relatives à des opérations de pension de titres)		786 235	786 235	-	-
Dettes représentative de titres empruntés ou remis en garantie		-	-	-	-
Produits constatés d'avance		1 275 727	1 275 727	-	-
TOTAL		21 329 103	14 208 305	6 344 011	776 787

Emprunts souscrits en cours d'exercice	500 000
Emprunts remboursés en cours d'exercice	1 800 412
Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physique à la clôture	-

2.6 Compte de résultat

2.6.1 Ventilation du chiffre d'affaires

	France	Export et communautaire	Total
Ventes marchandises	-	-	-
Production vendues :	11 035 545	25 009 565	36 045 110
- Biens	8 100 992	2 909 349	11 010 342
- Services (*)			
Chiffre d'affaires net	19 136 537	27 918 914	47 055 452

(*) Au 31/12/2016, les frais de siège facturés aux filiales pour 2 249 101 € sont classés en « biens » ; au 31/12/2017, les mêmes frais de sièges ont été reclassés en « services » pour 2 109 748 € (rubrique « Export »).

2.6.2 Production immobilisée

La production immobilisée correspond à l'activation de matériels fabriqués par l'entreprise pour le parc interne pour 158 077 €.

2.6.3 Autres produits

Ecarts de change exploitation	93 790
Produits divers	3 689
Avantages sociaux et remboursements	105 172
Remboursements formation continue	48 915
Indemnités d'assurances	1 670
Produits sur exercices antérieurs	25 108
	278 344

2.6.4 Autres charges

Ecarts de change exploitation	68 376
Frais de brevets	328 387
Jetons de présence	12 000
Charges sur exercices antérieurs	42 017
	450 780

2.6.5 Personnel intérimaire

Les autres charges et services extérieurs intègrent un montant de 726 559 € relatifs à du personnel intérimaire. Ce montant s'élevait à 534 780 € pour l'année 2016.

2.6.6 Evaluations dérogatoires

Les frais d'acquisition des titres sont comptabilisés en immobilisations et font l'objet d'un amortissement dérogatoire sur 5 ans.

2.6.7 Résultat financier

	Intérêts des participations et dividendes	Int. des emprunts et participation, escomptes	Intérêts et revenus des placements	Provisions	Change
Charges	25 360	112 901	21 491	1 042	4 642
Produits	2 260 063		25 439	17 153	61 936
Résultat	2 234 703	-112 901	3 948	16 111	57 294
2 199 155	<i>Seuls sont comptabilisés en financier les écarts de change sur les opérations financières (incidence du reclassement sur le résultat d'exploitation en 2017 : - 21 600 €)</i>				

2.6.8 Résultat exceptionnel

	Divers	Dot°Provisions Amort. et amort. dérogatoires	Cessions et rebut d'immobilisations	Subventions rapportées au résultat
Charges	3 879	45 570	2 850	
Produits	25 953		80 686	
Résultat	22 074	-45 570	77 836	
54 400				

2.6.9 Précisions sur la nature, le montant et le traitement de certaines charges et produits

Honoraires des commissaires aux comptes

	Acofi	Alexma
Au titre de la mission de contrôle légal des comptes	81 772 €	21 888 €
Au titre d'autres prestations		
Honoraires totaux	81 772 €	21 888 €

3 Informations relatives à la fiscalité

3.1.1 Ventilation de l'Impôt sur les bénéfices

	Résultat courant	Résultat exceptionnel (et participation)
Résultat avant impôts	8 572 979	54 340
Impôts : - au taux de 33 ¹ / ₃ %	1 963 139	18 113
- Contribution complémentaire de 3 ¹ / ₃ %	39 604	598
- Contribution sur dividendes ^(*)	-52 392	
Impôts Allemagne	- 63 898	
Impôts Belgique	55 639	
Crédit d'impôts	884 203	
Résultat après impôt et avant participation des salariés	7 515 090	35 629
Participation des salariés	242 348	
Résultat après impôts	7 272 742	35 629

^(*) En raison de l'arrêt du Conseil d'Etat faisant suite à une jurisprudence européenne, cette contribution est annulée; Environnement SA en a demandé le remboursement.

Méthode employée :

Les corrections fiscales ont été reclassées selon leur nature en résultat courant et résultat exceptionnel.

3.1.2 Impôt différé

L'impôt payé d'avance au titre des charges non déductibles l'année de leur comptabilisation se compose comme suit :

Bases - Participation des salariés :	242 348
- Organic (C3S) :	39 775
- Effort construction :	46 275
- Perte de change :	48 056
Taux d'imposition ⁽¹⁾	33 ¹ / ₃
Créance d'impôt différé	125 485

⁽¹⁾ Taux de droit commun applicable à l'exercice clos

3.1.3 Autres informations spécifiques

- Présentation des comptes fiscaux

En raison de la présence de deux établissements à l'étranger, les comptes fiscaux ont été arrêtés en excluant les actifs et passifs, ainsi que l'activité de ce site. Les actifs et passifs correspondant sont retraités dans les comptes fiscaux sur les lignes « charges d'avance » et « produits d'avance ».

- Crédits d'impôts :

L'entreprise a comptabilisé en 2016 et 2017 les crédits d'impôts suivants :

	2017	2016
Crédit d'impôt recherche	884 203	833 677

3.1.4 Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)

Le CICE (Crédit d'impôt compétitivité emploi) comptabilisé dans les comptes de notre entité à la clôture de l'exercice s'élève à 308 924 €.

- Au compte de résultat, notre entité a retenu la comptabilisation du CICE en diminution des charges sociales.
- Au bilan, il a été imputé en moins du poste IS à payer (Dettes Fiscales) pour 306 698 € (pour la part du CICE utilisée pour réduire le solde d'IS à payer), pour 25 085 € en Autres créances (pour le montant déterminé sur les provisions congés), 22 859 € étant repris au titre de l'exercice antérieur.

Ce « produit » correspond, pour la part imputée, au crédit d'impôt qui va être utilisé à l'occasion de la déclaration du solde de l'impôt société.

Il traduit le droit au CICE acquis par notre entité relatif aux rémunérations éligibles comptabilisées dans l'exercice (en appréciant par année civile la probabilité d'obtention finale du montant déterminé de CICE au titre de chaque salarié).

Le CICE a permis notamment de participer partiellement au financement en matière d'investissement, de formation, de prospection de nouveaux marchés.

4 Transactions significatives effectuées avec des parties liées et qui n'ont pas été conclues aux conditions normales de marché

Parties liées	Nature de la convention avec la partie liée	Montant des transactions avec la partie liée	Autres informations
ESA Hong Kong	<i>Avance permanente</i>	<i>Avance de 208 K€</i>	<i>Avance consentie en considération des particularités locales. Rémunération 2017 à 0,5%.</i>
Environnement China	<i>Prêt</i>	<i>Prêt de 90 K€ sur 5 ans, remboursé en 2017</i>	<i>Ces prêts sont consentis en conformité avec la réglementation locale.</i>
Altech	<i>Avance court terme</i>	<i>Avance de 250 K\$</i>	<i>Avance non rémunérée en considération du délai de remboursement court.</i>

5 Rémunération des dirigeants

- Rémunérations, charges sociales comprises, allouées aux membres :
 - des organes d'administration : 479 051 €
 - des organes de direction : 656 089 €

6 Informations relatives aux opérations et engagements hors bilan

6.1 Engagements financiers donnés et reçus

Nature d'engagements	N	N-1
Engagements donnés		
Avals		
Cautionnements	1 856 220 € 332 172 \$ - 308 761 388 INR	2 137 781 € 32 172 \$ 680 000 CNY 310 308 403 INR
Hypothèques		
Effets escomptés non échus		
Indemnités départ en retraite	Cf paragraphe ci-dessous	
Autres		
Engagements reçus		
Avals		
Cautions		
<i>Autres</i>		

6.1.1 Les engagements de retraites et avantages assimilés

	Engagement hors charges	Charges	Total engagement
Cadres	475 083	232 790	707 873
Non cadres	254 300	115 198	369 498
Total	729 383	347 988	1 077 371

Notre entité ne provisionne pas les engagements relatifs aux régimes suivants dont les principales caractéristiques pour notre entité sont précisées ci-après : Les régimes existants et leurs principales caractéristiques dans notre entité sont les suivants :

- Un régime d'indemnités de départ à la retraite en application de la convention collective

Le montant de notre engagement total non provisionné s'élève à 1 077 371 € au 31/12/2017 contre 1 118 483 € au 31/12/2016.

La valeur retenue pour les principales hypothèses actuarielles et de leur base de détermination est la suivante à la date de clôture, comparée à l'exercice précédent :

- taux d'actualisation : 1,80 % / 1,80 %,
- taux d'augmentation annuel des salaires : 2% / 2%,
- Le taux de charges sociales retenues est de 49 % pour les cadres, 45.3% pour les non cadres.
- Conditions de départ : à l'initiative du salarié.

Concernant la prise en compte du turnover, notre entité utilise :

- les statistiques de sorties publiées par la DARES pour le secteur d'activité le plus proche.
- Le pourcentage de survie résulte des tables de mortalité officielles.

Le nombre de trimestres à cotiser est déterminé conformément à la loi Fillon en fonction de l'année de naissance du bénéficiaire.

6.2 Engagements pris en matière de crédit-bail

	Terrains	Constructions	Installations matériels outillages	Autres	Total
Valeur d'origine				897 509	897 509
Amortissements :					
• Cumuls exercices antérieurs				369 778	369 778
• Dotation de l'exercice				214 047	214 047
TOTAL				583 825	583 825
Redevances payées :					
• Cumuls exercices antérieurs				379 856	379 856
• Exercices				221 532	221 532
TOTAL				601 388	601 388
Redevances restant à payer :					
• A 1 an au plus	-	-	-	184 641	184 641
• A plus d'1 an et 5 ans au plus	-	-	-	127 141	127 141
• A plus de 5 ans	-	-	-	-	-
TOTAL	-	-	-	311 783	311 783
Valeur résiduelle :					
• A 1 an au plus				1 648	1 648
• A plus d'1 an et 5 ans au plus				5 097	5 097
• A plus de 5 ans					
TOTAL				6 745	6 745
Montant pris en charge dans l'exercice				222 705	222 705

6.3 Engagements pris en matière de location longue durée

	Terrains	Constructions	Installations matériels outillages	Autres	Total
Valeur d'origine (Contrats en cours)				500 905	500 905
Redevances payées : (*)					
• Cumuls exercices antérieurs				38 693	38 693
• Exercice				78 018	78 018
Total				116 711	116 711
Redevances restant à payer :					
• A 1 an au plus				80 135	80 135
• A plus d'1 an et 5 ans au plus				41 617	41 617
• A plus de 5 ans					
Total				121 752	121 752
Montant pris en charge dans l'exercice				78 018	78 018

(*) y compris contrats terminés en cours d'exercice

7 Informations relatives à l'effectif

L'effectif moyen salarié de l'entité se décompose ainsi, par catégorie.

	Personnel salarié	<i>Personnel mis à disposition</i>
Cadres et agents de maîtrises	105	
Employés et Techniciens	97	10
TOTAL	202	10



RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

enveda
2017



A.P. ETLIN AUDIT

33, avenue Pierre Brossolette

94048 Créteil Cedex

Tél. : 33 (0) 1 41 78 50 00

mail : etlin@acofi.fr

Philippe COHEN

25, rue de l'Abbé Groult

75015 PARIS

Tél : 33 (0) 1 40 47 66 38

mail : pcohen@alexma-audit.fr

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017**

ENVIRONNEMENT S.A.
111, boulevard Robespierre
78300 POISSY

Aux actionnaires de la société ENVIRONNEMENT SA,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société ENVIRONNEMENT SA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} Janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Principes et méthodes comptables

- la note « Fonds commercial » page 7 de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives aux fonds commerciaux ;
- la note « Ecart d'acquisition » page 13 et la note 2 de l'annexe exposent les règles et méthodes comptables relatives aux écarts d'acquisition ;
- la note « Provisions pour dépréciation des stocks » page 10 de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la dépréciation des stocks.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre groupe, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe des comptes consolidés et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Estimations comptables

Votre société constitue des provisions pour couvrir les risques relatifs à la mise en œuvre des garanties clients telles que décrites dans la note 9 de l'annexe.

Nos travaux ont notamment consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir par sondages les calculs effectués par la société et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction. Dans le cadre de nos appréciations, nous avons vérifié le caractère raisonnable de ces estimations.

Vérification des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative

résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Fait à Paris et Créteil, le 25 avril 2018

Philippe COHEN
Commissaire aux Comptes



A.P. ETLIN AUDIT
Commissaire aux Comptes



Christine BUSSON



Alain-Philippe ETLIN

A.P. ETLIN AUDIT

33, avenue Pierre Brossolette

94048 Créteil Cedex

Tél. : 33 (0) 1 41 78 50 00

mail : etlin@acofi.fr

Philippe COHEN

25, rue de l'Abbé Groult

75015 PARIS

Tél : 33 (0) 1 40 47 66 38

mail : pcohen@alexma-audit.fr

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017**

ENVIRONNEMENT S.A.

111, boulevard Robespierre
78300 POISSY

Aux actionnaires de la société ENVIRONNEMENT SA,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ENVIRONNEMENT SA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie «Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels» du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} Janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Principes et méthodes comptables

- les notes 2.1.4.2 et 2.1.4.3 de l'annexe exposent les règles et méthodes comptables relatives aux fonds commerciaux ;
- la note 2.1.5.1 de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives aux titres de filiales et participations ;
- la note 2.2.1.5 de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la dépréciation des stocks ;
- la note 2.4.2.2 de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des affaires à l'avancement.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Estimations comptables

Votre société constitue des provisions pour couvrir les risques relatifs à la mise en œuvre des garanties clients telles que décrites dans la note 2.4.1.2 alinéa 3 de l'annexe ;

Nos travaux ont notamment consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir par sondages les calculs effectués par la société et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris et Créteil, le 25 avril 2018

Philippe COHEN
Commissaire aux Comptes



A.P. ETLIN AUDIT
Commissaire aux Comptes



Christine BUSSON



Alain-Philippe ETLIN

A.P. ETLIN AUDIT

33, avenue Pierre Brossolette

94048 Créteil Cedex

Tél. : 33 (0) 1 41 78 50 00

mail : etlin@acofi.fr

Philippe COHEN

25, rue de l'Abbé Groult

75015 PARIS

Tél : 33 (0) 1 40 47 66 38

mail : pcohen@alexma-audit.fr

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES
ASSEMBLEE GENERALE D'APPROBATION DES COMPTES
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017**

ENVIRONNEMENT S.A.

111, boulevard Robespierre
78300 POISSY

Aux actionnaires de la société ENVIRONNEMENT SA,

En notre qualité de Commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relatives à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES À L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 225-38 du code de commerce.

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs

Dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

Convention de location de locaux commerciaux

Concerne : la SCI BOIS PRIEUR dont votre Président, Monsieur François GOURDON est le gérant.

Autorisation du conseil d'administration : 29 octobre 2015.

Examen annuel des conventions par le conseil d'administration : 20 octobre 2017.

ENVIRONNEMENT S.A. a signé un bail commercial avec la SCI BOIS PRIEUR pour des locaux situés au 111 boulevard Robespierre et 35/37 rue Jean Bouin à Poissy le 26 octobre 2006, pour une durée de neuf ans.

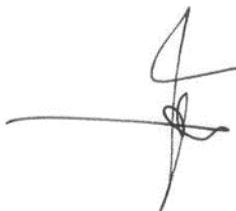
Par avenant du 19 octobre 2015, le bail a été renouvelé pour une durée de neuf ans à compter du 26 octobre 2015. Le nouveau loyer a été fixé à 498.000 €HT par an et le dépôt de garantie ajusté en conséquence.

Il est rappelé que le renouvellement de ce bail est justifié par la volonté de la Société de ne pas déménager ses locaux et par l'existence de locaux contigus appartenant à la Société dont l'aménagement et la rénovation sont programmés.

Le loyer total pour 2017 s'est élevé à 498 000,00 euros HT et le dépôt de garantie était de 124 499,87 euros au 31 décembre 2017.

Fait à Paris et Créteil, le 25 avril 2018

Philippe COHEN
Commissaire aux Comptes



A.P. ETLIN AUDIT
Commissaire aux Comptes



Christine BUSSON



Alain-Philippe ETLIN

A.P. ETLIN AUDIT

33, avenue Pierre Brossolette

94048 Créteil Cedex

Tél. : 33 (0) 1 41 78 50 00

mail : etlin@acofi.fr

Philippe COHEN

25, rue de l'Abbé Groult

75015 PARIS

Tél : 33 (0) 1 40 47 66 38

mail : pcohen@alexma-audit.fr

**ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES INFORMATIONS
COMMUNIQUEES DANS LE CADRE DE L'ARTICLE L. 225-115 4° DU CODE DE
COMMERCE RELATIF AU MONTANT GLOBAL DES REMUNERATIONS VERSEES AUX
PERSONNES LES MIEUX REMUNEREES**

ENVIRONNEMENT S.A.

111, boulevard Robespierre

78300 POISSY

Aux actionnaires de la société ENVIRONNEMENT SA,

En notre qualité de Commissaires aux comptes de votre société et en application de l'article L. 225-115 4° du Code de commerce, nous avons établi la présente attestation sur les informations relatives au montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, figurant dans le document ci-joint.

Ces informations ont été établies sous la responsabilité de votre Conseil d'administration. Il nous appartient d'attester ces informations.

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons effectué un audit des comptes annuels de votre société pour l'exercice clos le 31 décembre 2017. Notre audit, effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France, avait pour objectif d'exprimer une opinion sur les comptes annuels pris dans leur ensemble, et non pas sur des éléments spécifiques de ces comptes utilisés pour la détermination du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées. Par conséquent, nous n'avons pas effectué nos tests d'audit et nos sondages dans cet objectif et nous n'exprimons aucune opinion sur ces éléments pris isolément.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences, qui ne constituent ni un audit ni un examen limité, ont consisté à effectuer les rapprochements nécessaires entre le montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées et la comptabilité dont il est issu et vérifier qu'il concorde avec les éléments ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées figurant dans le document joint

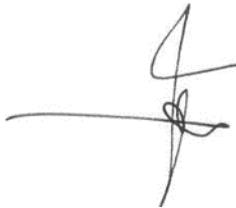
et s'élevant à 1 844 300 euros avec la comptabilité ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

La présente attestation tient lieu de certification de l'exactitude du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées au sens de l'article L. 225-115 4° du code de commerce.

Elle est établie à votre attention dans le contexte précisé au premier paragraphe et ne doit pas être utilisée, diffusée ou citée à d'autres fins.

Fait à Paris et Créteil, le 25 avril 2018

Philippe COHEN
Commissaire aux Comptes



A.P. ETLIN AUDIT
Commissaire aux Comptes



Christine BUSSON



Alain-Philippe ETLIN



Environnement s.a

**ATTESTATION DU MONTANT GLOBAL DES REMUNERATIONS
VERSEES AUX DIX PERSONNES LES MIEUX REMUNEREES**

Exercice clos le 31 décembre 2017

Le montant global des rémunérations directes ou indirectes versées aux dix personnes les mieux rémunérées par la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017 s'élève à 1 844 300 €euros.

A Poissy, le 23 mars 2018

François GOURDON
Président du Conseil d'administration